



Rapport de gestion

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2021

Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko Itée (« Osisko », ou la « Société ») et de ses filiales pour les trois mois terminés le 31 mars 2021 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois mois terminés le 31 mars 2021. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 11 mai 2021, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois mois terminés le 31 mars 2021, suivant la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	2
Modèle d'affaires et stratégie	2
Faits saillants – Premier trimestre de 2021	2
Faits saillants – Postérieurs au 31 mars 2021	3
Tableau sommaire – Faits saillants financiers	4
Incertitudes liées à la COVID-19	4
Portefeuille de redevances, de flux et d'autres intérêts	5
Placements en actions	15
Activités en matière de développement durable	18
Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement minier	18
Régime de réinvestissement des dividendes	21
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	21
Marché de l'or et des devises	21
Principales informations financières	22
Survol des résultats financiers	23
Liquidités et sources de financement en capital	26
Flux de trésorerie	27
Information trimestrielle	29
Perspectives	30
Information sectorielle	30
Transactions entre parties liées	33
Obligations contractuelles et engagements	34
Arrangements hors bilan	35
Données sur les actions en circulation	35
Événements postérieurs au 31 mars 2021	35
Risques et incertitudes	36
Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	36
Base d'établissement des états financiers consolidés	37
Estimations et jugements comptables critiques	37
Instruments financiers	37
Renseignements techniques	37
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	38
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	40
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains	41
Informations sur la Société	42

Description de l'entreprise

Redevances Aurifères Osisko Ltée et ses filiales (collectivement « Osisko » ou la « Société ») sont engagées dans l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances de haute qualité, d'ententes de flux et d'intérêts similaires au Canada et dans le monde. Osisko est une société ouverte dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Elle a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec* et son siège social est situé au Québec, Canada. L'adresse de son siège social est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'ententes d'écoulement, d'options sur des financements de redevances et de flux de métaux et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou ententes de flux de métaux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, située au Canada.

Le 31 mars 2021, Osisko détenait une participation de 75,1 % dans Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement »), une société d'exploration, d'évaluation et de développement de projets miniers créée au quatrième trimestre de 2020 dans le cadre d'une transaction par prise de contrôle inversée dans le cadre de laquelle Osisko a transféré ses actifs miniers et ses activités minières à Osisko Développement. **Par conséquent, les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société consolident les activités d'Osisko Développement et de ses filiales. Le principal actif d'Osisko Développement est le projet aurifère Cariboo en Colombie-Britannique au Canada.**

Dans ce rapport de gestion, Redevances Aurifères Osisko réfère à Redevances Aurifères Osisko Ltée et ses filiales, excluant Osisko Développement et ses filiales. Osisko Développement réfère à Osisko Développement Corp. et ses filiales.

Modèle d'affaires et stratégie

Osisko est une société de redevances et de flux de métaux précieux axée sur le Canada et sur la croissance visant à maximiser le rendement de ses actionnaires par la croissance de ses actifs, tant de façon organique que par des acquisitions relatives de redevances de métaux précieux de même que d'autres redevances, flux et intérêts similaires de qualité, ainsi qu'en remettant du capital à ses actionnaires par le paiement de dividendes trimestriels.

Osisko se concentre principalement sur des actifs de grande qualité et de longue durée liés aux métaux précieux, situés dans des juridictions favorables et exploités par des sociétés minières établies, ces actifs offrant le meilleur profil de risque/rendement. La Société examine et investit également dans des opportunités liées à d'autres métaux et dans d'autres juridictions. Étant donné qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko vise à maintenir un bilan solide et la capacité de déployer son capital.

Faits saillants – Premier trimestre de 2021

- 19 960 onces d'équivalent d'or (« OEO¹ ») gagnées, excluant 1 759 OEO gagnées en vertu du flux diamantifère Renard² (comparativement à 18 159 OEO au T1 2020³);
- **Produits records provenant des redevances et des flux de 49,0 millions de dollars** (comparativement à 37,8 millions de dollars au T1 2020);
- Flux de trésorerie consolidés générés par les activités d'exploitation de 21,3 millions de dollars (comparativement à 23,8 millions de dollars au T1 2020);
 - **Flux de trésorerie d'exploitation records générés par le secteur des redevances et des flux de métaux⁴ de 36,7 millions de dollars**
 - Flux de trésorerie d'exploitation utilisés par le secteur de l'exploration minière et du développement⁵ de 15,4 millions de dollars
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 10,6 millions de dollars, ou 0,06 \$ par action de base (comparativement à une perte nette de 13,3 millions de dollars, 0,09 \$ par action de base au T1 2020);

1 Les onces d'équivalent d'or sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent provenant d'ententes de redevances et de flux a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Pour connaître les prix moyens des métaux utilisés, veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts*.

2 Osisko s'est engagée à réinvestir le produit net issu du flux diamantifère Renard via le prêt relais contracté par l'opérateur de la mine jusqu'en avril 2022.

3 Les trois mois terminés le 31 mars 2020 ou le premier trimestre de 2020 (« T1 2020 »).

4 Le secteur des redevances et des flux de métaux réfère au secteur d'exploitation des redevances, des flux de métaux et d'autres intérêts, ce qui correspond aux activités de Redevances Aurifères Osisko Ltée et ses filiales, excluant Osisko Développement.

5 Le secteur de l'exploration minière et du développement réfère au secteur d'exploitation de l'exploration minière, de l'évaluation et du développement, ce qui correspond aux activités d'Osisko Développement et de ses filiales.

- Bénéfice ajusté¹ de 18,4 millions de dollars, 0,11 \$ par action de base (comparativement à 7,5 millions de dollars, ou 0,05 \$ par action de base au T1 2020);
 - **Bénéfice ajusté¹ pour le secteur des redevances et des flux de métaux de 23,4 millions de dollars, ou 0,14 \$ par action de base¹**
 - Perte ajustée¹ pour le secteur de l'exploration minière et du développement de 5,0 millions de dollars, ou 0,03 par action de base¹
- En février 2021, Osisko a repayé une débenture convertible de 50,0 millions de dollars et a prélevé le même montant sur sa facilité de crédit, réduisant ainsi les intérêts à payer par d'environ 1,5 % par année;
- En février 2021, Mines Agnico Eagle Itée (« Agnico Eagle ») et Yamana Gold Inc. (« Yamana ») ont annoncé une décision positive pour la construction du projet minier souterrain Odyssey. L'étude économique préliminaire envisage une production totale de 7,29 millions d'onces (6,18 millions de tonnes à 2,07 g/t Au en ressources indiquées et 75,9 millions de tonnes à 2,82 g/t Au en ressources présumées). La production minière souterraine devrait débuter en 2023 et augmentera graduellement pour atteindre une moyenne de 545 400 onces d'or par année de 2029 à 2039, prolongeant ainsi la durée de vie de notre actif clé pour les décennies à venir;
- Au cours du trimestre, Osisko a réalisé un investissement et partenariat stratégique initial totalisant 3,5 millions de dollars avec Carbon Streaming Corporation visant à promouvoir la décarbonisation à l'échelle mondiale et les efforts en matière de biodiversité via des transactions de conventions d'achat de crédits de carbone;
- En janvier et février 2021, Osisko Développement a conclu un placement sans l'entremise d'un courtier pour un produit total brut de 79,8 millions de dollars (montant duquel 73,9 millions de dollars ont été reçus en 2020);
- En mars 2021, Osisko Développement a conclu un placement privé d'actions accréditives par l'entremise d'un courtier pour un produit brut de 33,6 millions de dollars;
- Au cours du trimestre, Osisko a acquis en vue de l'annulation 347 400 de ses actions ordinaires pour un montant de 4,5 millions de dollars (coût d'acquisition moyen de 12,85 \$ par action); et
- Osisko a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2020 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2021.

Faits saillants – Postérieurs au 31 mars 2021

- Osisko a publié son rapport ESG inaugural et a annoncé son engagement envers le Pacte mondial des Nations unies (« Pacte mondial UN »);
- En avril 2021, GoGold Resources Inc. (« GoGold ») et Osisko Bermuda Limited (« Osisko Bermuda »), une filiale d'Osisko, ont conclu une entente visant à convertir l'entente d'écoulement d'or et d'argent actuelle sur la mine Parral en flux aurifère et argentifère couvrant la durée de vie de la mine. Selon les termes du flux, Osisko Bermuda recevra, à compter du 29 avril 2021, 2,4% de l'or et de l'argent produit à partir des empilements de résidus miniers actuellement détenus ou acquis par GoGold, en retour d'un prix de transfert de 30 % du cours de l'or et de l'argent. Osisko ne détient actuellement aucune autre entente d'écoulement sur des actifs en production; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2021 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2021.

¹ « Bénéfice ajusté (perte ajustée) » et « bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS. Se reporter aux mesures non conformes aux IFRS présentées à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Tableau sommaire – Faits saillants financiers

(en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Pour les trois mois terminés le 31 mars					
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾		Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾		Consolidé ^(vii)	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie (au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020) ⁽ⁱⁱⁱ⁾	119 650	105 097	200 980	197 427	320 630	302 524
Produits	66 923	52 605	-	-	66 923	52 605
Marge monétaire ^(iv)	46 526	35 322	-	-	46 526	35 322
Bénéfice brut	34 599	21 622	-	-	34 599	21 622
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(6 029)	(6 217)	(5 201)	(1 247)	(11 230)	(7 464)
Bénéfice net (perte nette)	13 464	(12 993)	(3 701)	(325)	9 763	(13 318)
Bénéfice net (perte nette) par action ^(v)	0,08	(0,09)	(0,02)	(0,00)	0,06	(0,09)
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) ^(vi)	23 439	9 778	(5 042)	(2 231)	18 397	7 547
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) par action ^(vi)	0,14	0,06	(0,03)	(0,01)	0,11	0,05
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ^(vii)	36 738	25 736	(9 704)	(1 936)	21 324	23 800
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ^(vii)	(13 781)	(23 496)	(21 708)	(15 152)	(29 779)	(38 648)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 511)	48 485	35 613	11 882	28 102	60 367

- (i) Redevances Aurifères Osisko ltée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales. Représente le secteur des redevances, des flux de métaux et d'autres intérêts.
- (ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales (activités minières détachées de Redevances Aurifères Osisko avant la transaction par voie de prise de contrôle inversée complétée le 25 novembre 2020 menant à la création d'Osisko Développement). Représente le secteur de l'exploration minière, de l'évaluation et du développement.
- (iii) Au 31 mars 2021 et au 30 décembre 2020.
- (iv) La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes des produits. Veuillez consulter la rubrique *Surviv des résultats financiers* du présent rapport de gestion pour une réconciliation de la marge monétaire par intérêt.
- (v) Attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée.
- (vi) « Bénéfice ajusté (perte ajustée) » et « bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Se reporter aux mesures non conformes aux IFRS décrites à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.
- (vii) Les résultats consolidés sont nets des transactions intersectorielles. Se reporter à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.

Incertitudes liées à la COVID-19

La durée et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connus à l'heure actuelle, tout comme l'effet des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et autres organismes afin de tenter de limiter la propagation de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de leur évolution est assujettie à d'importantes incertitudes et, par conséquent, les estimations sur une possible incidence défavorable et importante de la COVID-19 sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société sont assujetties également à d'importantes incertitudes. Plusieurs des partenaires exploitants d'Osisko ont annoncé des restrictions opérationnelles temporaires au cours des premier et deuxième trimestres de 2020 liées à l'actuelle pandémie de COVID-19, y compris la réduction des activités et la mise en mode d'entretien et de maintenance des exploitations en 2020. Tous les exploitants avaient repris leurs activités et la plupart avaient atteint le niveau d'activité connu avant la COVID-19. Toutefois, dans le contexte actuel, les hypothèses et jugements de la Société sont sujets à une variabilité plus élevée que normalement, ce qui pourrait avoir une incidence importante dans le futur sur les jugements, les estimations et les hypothèses faits par la direction relativement à l'impact possible de la COVID-19 et qui pourrait entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernés. L'impact de l'incertitude actuelle sur les jugements, les estimations et les hypothèses concerne, sans s'y limiter, l'évaluation de ses actifs à long terme (y compris l'évaluation de dépréciation et de reprise). Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations.

En raison de la pandémie de COVID-19, la Société a pris des mesures pour protéger ses employés, ses entrepreneurs et les communautés où elle exerce ses activités.

Portefeuille de redevances, de flux et d'autres intérêts

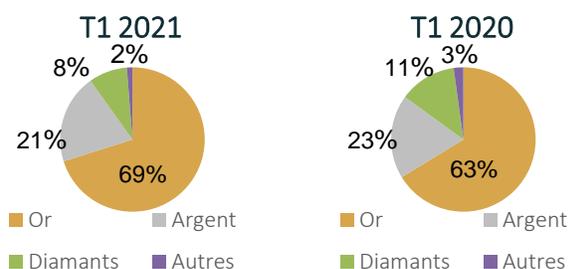
Le tableau suivant présente le détail des OEO gagnées pour les redevances, flux et autres intérêts de Redevances Aurifères Osisko Ltée :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2021	2020
<u>Or</u>		
Canadian Malartic, redevance	8 808	6 696
Éléonore, redevance	1 558	1 776
Seabee, redevance	590	706
Eagle Gold, redevance ⁽ⁱ⁾	1 664	612
Island Gold, redevance	620	535
Pan, redevance	385	490
Matilda, flux	214	245
Lamaque, redevance	445	172
Bald Mountain, redevance	264	-
Autres	319	216
	14 867	11 448
<u>Argent</u>		
Mantos Blancos, flux	2 460	2 313
Sasa, flux	1 171	981
Gibraltar, flux	624	474
Canadian Malartic, redevance	113	110
Autres	203	320
	4 571	4 198
<u>Diamants</u>		
Renard, flux	1 759	1 914
Autres	22	21
	1 781	1 935
<u>Autres métaux</u>		
Kwale, redevance	500	571
Autres	-	7
	500	578
Total des OEO	21 719	18 159
Total des OEO, excluant les OEO gagnées en vertu du flux Renard⁽ⁱⁱ⁾	19 960	16 245

(i) La Société a reçu son premier versement de redevances de la mine Eagle Gold en octobre 2019. La production commerciale a été déclarée par l'exploitant le 1^{er} juillet 2020.

(ii) Les OEO gagnées du flux diamantifère Renard sont soustraites du calcul des OEO totales attribuables à Osisko puisque les flux de trésorerie issus du flux diamantifère Renard sont réinvestis via le prêt relais contracté par l'opérateur de la mine jusqu'en avril 2022.

OEO par produit



Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2021	2020
Or ⁽¹⁾	1 794 \$	1 583 \$
Argent ⁽²⁾	26,26 \$	16,90 \$
Taux de change (\$ US/\$ CA) ⁽³⁾	1,2626	1,3449

(1) Prix « pm » en dollars US selon le *London Bullion Market Association*.

(2) Prix en dollars US selon le *London Bullion Market Association*.

(3) Taux quotidien de la Banque du Canada.

Résumé du portefeuille de redevances, de flux et d'autres intérêts

Au 31 mars 2021, Osisko détenait un portefeuille de 138 redevances, 9 flux et 4 ententes d'écoulement, ainsi que 36 options de redevances. La Société compte actuellement 17 actifs en production. La redevance Cariboo et le flux San Antonio sont exclus du nombre total d'actifs puisque ces actifs détenus par Osisko sont annulés lors de la consolidation comptable d'Osisko Développement.

Portefeuille en fonction de l'étape de l'actif

Étape de l'actif	Redevances	Flux	Ententes d'écoulement	Nombre total d'actifs
Production	11	5	1	17
Développement (construction)	9	4	2	15
Exploration et évaluation	118	-	1	119
	138	9	4	151

Actifs en production

Actif	Exploitant	Droit	Produits	Juridiction
Amérique du Nord				
Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle ltée Yamana Gold Inc.	Redevance de 5 % NSR	Au, Ag	Canada
Éléonore	Newmont Corporation	Redevance de 2,2 - 3,5 % NSR	Au	Canada
Eagle Gold	Victoria Gold Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Renard ⁽ⁱ⁾	Stornoway Diamond Corporation (Canada) Inc.	Flux de 9,6 %	Diamants	Canada
Gibraltar	Taseko Mines Limited	Flux de 75 %	Ag	Canada
Seabee	SSR Mining Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Island Gold	Alamos Gold Inc.	Redevance de 1,38 - 3 % NSR	Au	Canada
Bald Mtn. Alligator Ridge/ Duke et Trapper	Kinross Gold Corporation	Redevance de 1 % / 4 % GRR ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Au	É.-U.
Pan	Fiore Gold Ltd.	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.
Parral ⁽ⁱⁱ⁾	GoGold Resources Inc.	Flux de 2,4 %	Au, Ag	Mexique
Lamaque Sud	Eldorado Gold Corporation	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada

Actifs en production (suite)

Actif	Exploitant	Droit	Produits	Juridiction
En dehors de l'Amérique du Nord				
Mantos Blancos	Mantos Copper Holding SpA	Flux de 100 %	Ag	Chili
Sasa	Central Asia Metals plc	Flux de 100 %	Ag	Macédoine
Kwale	Base Resources Limited	1,5 % GRR ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Rutile, ilménite, zircon	Kenya
Brauna	Lipari Mineração Ltda	1 % GRR ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Diamants	Brésil
Matilda	Wiluna Mining Corporation	Flux de 1,65 %	Au	Australie
Fruta del Norte	Lundin Gold Inc.	Redevance de 0,1 % NSR	Au	Équateur

Actifs principaux en développement et en exploration et évaluation^(vi)

Actif	Exploitant	Droit	Produits	Juridiction
Altar	Aldebaran et Sibanye-Stillwater	Redevance de 1 % NSR	Cu, Au	Argentine
Arctic	South 32 / Trilogy Metals Inc.	Redevance de 1 % NSR	Cu	É.-U.
Amulsar ^(iv)	Lydian Canada Ventures Corporation	Flux de 4,22 % Au / 62,5 % Ag	Au, Ag	Arménie
Amulsar	Lydian Canada Ventures Corporation	Entente d'écoulement de 81,9 %	Au	Arménie
Back Forty	Aquila Resources Inc.	Flux de 18,5 % Au / 85 % Ag	Au, Ag	É.-U.
Canadian Malartic souterrain	Mines Agnico Eagle Itée Yamana Gold Inc.	Redevance de 3,0 – 5,0 % NSR	Au	Canada
Cariboo ^(v)	Osisko Développement	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Casino	Western Copper & Gold Corporation	Redevance de 2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada
Cerro del Gallo	Argonaut Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au, Ag, Cu	Mexique
Copperwood ^(vi)	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 3 % NSR	Ag, Cu	É.-U.
Ermitaño	First Majestic Silver Corp.	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Mexique
Hammond Reef	Mines Agnico Eagle Itée	Redevance de 2 % NSR	Au	Canada
Hermosa	South 32 Limited	Redevance de 1 % NSR	Zn, Mn, Pb, Ag	É.-U.
Horne 5	Ressources Falco Itée	Flux de 90 % - 100 %	Ag	Canada
Magino	Argonaut Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Ollachea	Kuri Kullu / Minera IRL	Redevance de 1 % NSR	Au	Pérou
San Antonio ^(v)	Osisko Développement	Flux de 15 %	Au, Ag	Mexique
Santana	Minera Alamos Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Mexique
Spring Valley ^(vii)	Waterton Global Resource Management	Redevance de 1-3 % NSR	Au	É.-U.
Upper Beaver	Mines Agnico Eagle Itée	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Canada
Wharekirauponga (WKP)	OceanaGold Corporation	Redevance de 2 % NSR	Au	Nouvelle-Zélande
Windfall	Minière Osisko inc.	Redevance de 2,0 – 3,0 % NSR	Au	Canada

(i) Osisko est devenu un actionnaire avec une participation de 35,1 % dans l'entité privée détenant la mine de diamants Renard le 1^{er} novembre 2019. En avril 2020, la mine a été placée en mode d'entretien et de maintenance, compte tenu des problèmes structurels qui touchent les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19. En septembre 2020, les opérations ont redémarré à la mine.

(ii) À compter du 29 avril 2021, l'entente d'écoulement Parral a été converti en flux aurifère et argentifère de 2,4 %.

(iii) Redevance sur le revenu brut (*gross revenue royalty* ou « GRR »).

(iv) Au 31 décembre 2019, Lydian International Limited, le propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue et Osisko est devenu un actionnaire avec une participation de 35,6 % dans Lydian Canada Ventures Corporation, l'entité privée maintenant détentrice du projet Amulsar en Arménie.

(v) La redevance de 5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo et le flux aurifère et argentifère de 15 % sur le projet aurifère San Antonio détenus par Osisko sont annulées à la suite de la consolidation d'Osisko Développement par Osisko. Par conséquent, ils ne sont pas inclus dans le nombre total d'actifs.

(vi) Redevance de 3,0 % NSR sur le projet Copperwood. Suivant la clôture de l'acquisition du projet White Pine, Highland Copper Company accordera à Osisko une redevance de 1,5 % NSR sur tous les métaux produits sur le projet White Pine, et la redevance d'Osisko sur le projet Copperwood sera alors réduite à 1,5 %.

(vii) La redevance de 3 % NSR s'applique au secteur principal des ressources; une redevance distincte de 1 % s'applique en périphérie de la propriété.

Principaux actifs en production

AMÉRIQUE DU NORD



AMÉRIQUE DU SUD



AUTRES

- SASA 🇬🇧 Flux 100 % Ag
- KWALE 🇰🇪 1,5 % GRR
- MATILDA 🇦🇺 Flux 1,65 % Au

Distribution géographique des actifs



La redevance Canadian Malartic (Mines Agnico Eagle Ltée et Yamana Gold Inc.)

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la mine à ciel ouvert Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par le Partenariat Canadian Malartic (le « partenariat ») mis sur pied par Mines Agnico Eagle Ltée (« Agnico Eagle ») et Yamana Gold Inc. (« Yamana ») (ensemble les « partenaires »). Canadian Malartic est la plus grande mine d'or en production au Canada et la 14^e plus grande au monde.

Osisko est titulaire d'une redevance de 5,0 % NSR sur les gîtes East Gouldie et Odyssey Sud, une redevance de 3,0 % NSR sur le gîte Odyssey Nord et une redevance de 3-5 % NSR sur le gîte East Malartic, qui sont situés adjacents à la mine Canadian Malartic.

Mise à jour des activités

Le 25 janvier 2021, Yamana a annoncé une production prévue de 700 000 onces d'or à Canadian Malartic pour l'année 2021.

Le 29 avril 2021, Agnico Eagle a annoncé une production de 179 100 onces d'or à Canadian Malartic pour le premier trimestre. En janvier 2021, la mine a extrait un tonnage record en un mois et l'usine a dépassé l'objectif ciblé en traitant 58 467 tonnes par jour au premier trimestre de 2021.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Yamana du 25 janvier 2021 intitulé « *Yamana Gold Provides 2021-2023 Guidance and Ten-Year Overview* », et le communiqué d'Agnico Eagle du 29 avril 2021 intitulé « *Agnico Eagle Reports First Quarter 2021 Results – Record Quarterly Gold Production; Drilling Identifies Potentially Significant Extension to the East Gouldie Zone at Odyssey; Updated Climate Change Strategy Outlined in 2020 Sustainability Report* », tous deux déposés sur SEDAR au www.sedar.com.

Construction du projet minier souterrain Odyssey

Suivant la finalisation d'une étude technique interne vers la fin de l'année 2020, le partenariat a approuvé la construction d'un nouveau complexe minier souterrain sur le projet Odyssey. Le projet sera décrit dans le cadre d'un rapport technique d'évaluation économique préliminaire préparé conformément au Règlement 43-101 déposé sur SEDAR en mars 2021. Le plan d'exploitation minière tient compte de ressources potentiellement exploitables de 7,29 millions d'onces (6,18 millions de tonnes à 2,07 g/t Au en ressources indiquées et 75,9 millions de tonnes à 2,82 g/t Au en ressources présumées). Le gîte East Gouldie englobe la majeure partie de cet inventaire minéral, avec des ressources présumées totalisant 6,42 millions d'onces (62,9 millions de tonnes à 3,17 g/t Au). Combiné aux gîtes East Malartic et Odyssey, les ressources présumées souterraines totalisent 13,8 millions d'onces (177,5 millions de tonnes à 2,42 g/t Au), et les ressources indiquées s'élèvent à 0,86 million d'onces (13,3 millions de tonnes à 2,01 g/t Au). De plus amples détails sont présentés dans le communiqué d'Agnico Eagle daté du 11 février 2021 et intitulé « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter and Full Year 2020 Results* », déposé sur SEDAR au www.sedar.com.

Le projet Odyssey englobe trois principales zones minéralisées souterraines, soit East Gouldie, East Malartic et Odyssey, cette dernière étant subdivisée en trois : Odyssey Nord, Odyssey Sud et Odyssey-zones internes. Aux fins de l'étude technique, des formes de chantiers exploitables ont été générées en utilisant un prix de l'or de 1 250 \$ US l'once, ce qui correspond au prix utilisé pour estimer les réserves minérales dans la fosse Canadian Malartic. Les zones minéralisées peu profondes seront exploitées à l'aide d'une rampe partant de la surface. Les zones minéralisées plus profondes, à plus de 600 mètres sous la surface, seront exploitées à partir d'un puits de production. En décembre 2020, le développement d'une rampe a débuté sur le projet Odyssey afin de faciliter le forage souterrain pour la conversion des ressources en 2021 et donner accès aux gîtes Odyssey et East Malartic. À la fin de l'année 2020, la rampe avait progressé de 102 mètres, et 1 500 mètres de développement supplémentaires sont prévus dans la rampe en 2021.

La production via la rampe devrait débuter à Odyssey Sud vers la fin de l'année 2023 et augmenter graduellement pour atteindre 3 500 tonnes par jour en 2024. Les travaux pour le collet du puits et l'installation du chevalement devraient débuter au deuxième trimestre de 2021, et le début des activités de creusement du puits est prévu vers la fin de l'année 2022. Le puits aura une profondeur estimée à 1 800 mètres, une capacité prévue d'environ 20 000 tonnes par jour, et la première station de chargement devrait être mise en service en 2027, avec une production modeste en provenance d'East Gouldie. La partie peu profonde d'East Malartic et la zone Odyssey Nord entreront ensuite en production en 2029 et en 2030 respectivement.

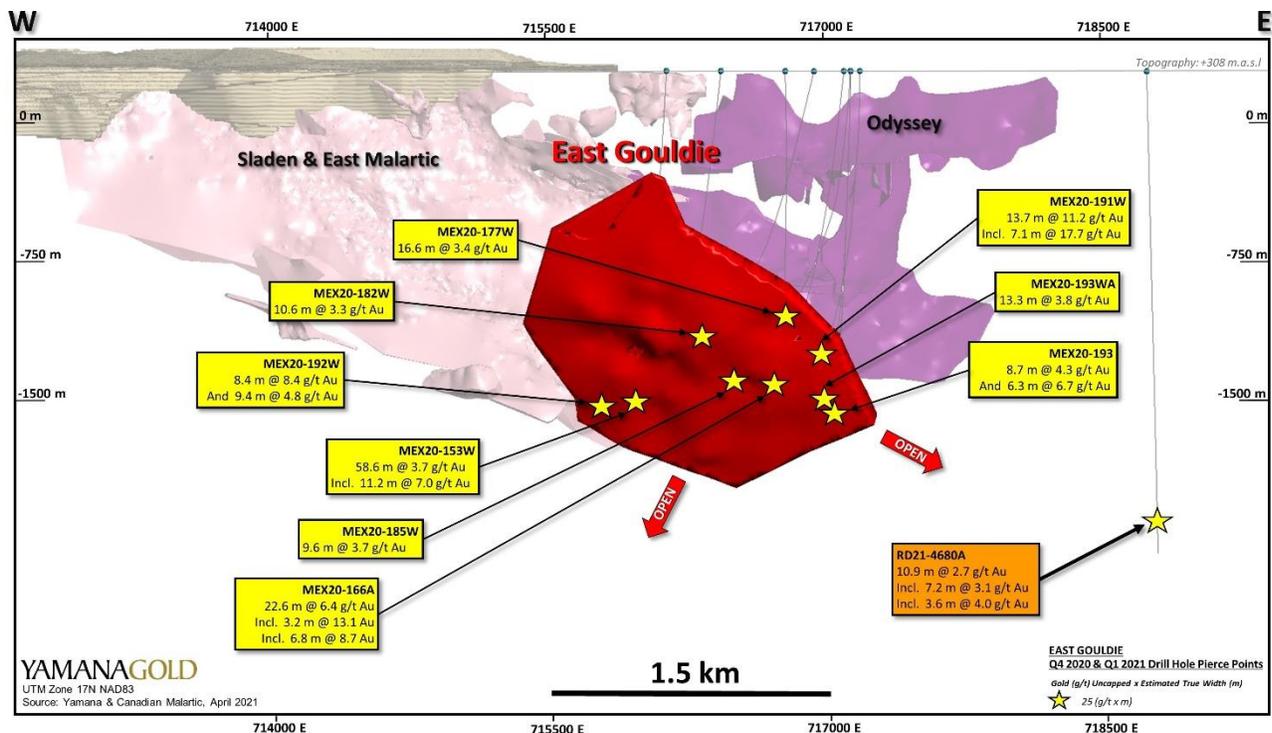
Les paramètres prévisionnels entourant les opérations proposées de la Société au projet Odyssey sont basés sur l'étude économique préliminaire, lequel est de nature préliminaire et tient compte de ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives d'un point de vue géologique pour y appliquer des considérations économiques permettant de les classer dans les réserves minérales, et il n'y a donc aucune certitude que les quantités de production prévues se réaliseront.

La production annuelle moyenne payable serait d'environ 545 400 onces d'or de 2029 à 2039, moyennant des coûts décaissés totaux par once d'environ 630 \$ US. Les dépenses en immobilisations de maintien diminueront graduellement de 2029 à 2039 selon les prévisions, s'établissant en moyenne à environ 56 millions de dollars US par année. Selon un prix de l'or de 1 550 \$ US l'once et une hypothèse pour le taux de change \$ CA/\$ US de 1,30, le projet Odyssey présente un taux de rendement interne après impôt de 17,5 % et une valeur actualisée nette après impôt (à un taux d'actualisation de 5 %) de 1,143 milliard de dollars US. Le projet présente un excellent potentiel d'exploration et a une durée de vie prévue de 17 ans à l'heure actuelle, incluant 10 ans à une production d'or payable de 545 400 onces en moyenne par année.

À Odyssey, le gîte East Gouldie présente les tonnages et les teneurs les plus élevés et contient plus de 70 % du nombre total d'onces produites. La campagne de forage au diamant en cours à partir de la surface a pour but de mieux définir les ressources minérales de qualité supérieure d'ici le début de l'année 2023, selon un espacement de 75 mètres entre les sondages. Le fait d'améliorer le degré de confiance géologique des ressources minérales devrait permettre de réduire davantage le risque associé à la production future. En poursuivant l'exploration, la Société est d'avis que d'autres zones de minéralisation seront ajoutées au plan d'exploitation minière au cours des années à venir.

Le sondage RD21-4680A a recoupé 2,7 g/t d'or sur une épaisseur réelle estimée de 10,9 mètres à une profondeur de 1 995 mètres, incluant 3,1 g/t sur 7,2 mètres à une profondeur de 1 993 mètres. Cet intervalle minéralisé est situé dans la projection du plan d'East Gouldie et présente un style de minéralisation similaire à celui d'East Gouldie, avec de la pyrite disséminée associée à des roches métasédimentaires cisailées et altérées. Ce nouvel intervalle est situé à 970 mètres à l'est du sondage le plus à l'est foré jusqu'à présent au sein de l'enveloppe minéralisée d'East Gouldie, et à 1 150 mètres de la limite est actuelle des ressources minérales publiées à la fin de l'année 2020 pour East Gouldie. La Société considère ces résultats comme étant significatifs puisqu'ils ouvrent la possibilité d'une expansion importante de la zone East Gouldie vers l'est.

L'intervalle dont il est question ci-dessus dans le sondage RD21-4680A se trouve sur la propriété Canadian Malartic, à seulement 120 mètres à l'ouest de la limite avec la propriété contiguë de Rand Malartic et donc probablement à l'intérieur des limites de la redevance de 5 % NSR d'Osisko. L'exploration se poursuit puisque des travaux de forage d'expansion espacés sont planifiés sur les deux propriétés, Rand Malartic et Canadian Malartic, afin de délimiter l'étendue de la nouvelle zone minéralisée dans ce secteur.



Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Yamana daté du 28 avril 2021 intitulé « Yamana Gold Reports Strong First Quarter 2021 Production Results and Cash Flows; Canadian Malartic and Minera Florida Post Standout Quarters; Jacobina Achieves All-Time Monthly High Production in March; Adopts Comprehensive Tailings Management Strategy at Jacobina that Includes Hydraulic Backfill; Identifies Potentially Significant Extension to East Gouldie Zone », déposé sur SEDAR au www.sedar.com.

Le flux Mantos Blancos (Mantos Copper Holding SpA)

Osisko détient un flux argentifère de 100 % dans la mine Mantos Blancos, détenue et exploitée par Mantos Copper Holding Sp (« Mantos »), une société minière privée axée sur l'extraction et la vente de cuivre. Mantos est le propriétaire et l'exploitant de la mine Mantos Blancos et du projet Mantoverde, situés au nord du Chili dans les régions d'Antofagasta et d'Atacama.

En vertu de l'entente de flux, Osisko recevra 100 % de l'argent payable de la mine de cuivre Mantos Blancos jusqu'à ce que 19,3 millions d'onces aient été livrées (2,1 millions d'onces avaient été livrées au 31 décembre 2020), après quoi le pourcentage du flux s'établira à 40 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux Mantos Blancos correspond à 8 % du prix moyen mensuel de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Mantos à Osisko Bermuda Limited (« OBL »), une filiale à part entière d'Osisko.

Mise à jour des activités

Selon Mantos, la production d'argent à la mine Mantos Blancos et à l'usine de traitement au premier trimestre de 2021, à 168 503 onces d'argent payable, était plus basse que la production de 188 703 onces enregistrée au quatrième trimestre de 2020, en raison de la teneur plus basse (6,76 gt vs 7,08 g/t), du taux de récupération plus bas (79,2 % vs 79,9 %) et de la quantité de matériel traité plus faible.

Le projet de désengorgement du concentrateur Mantos Blancos (« PDC-MB ») affiche un taux de progression de 79 %, en ligne avec les progrès ciblés. Les principales étapes du projet sont maintenues, la construction devant être terminée au deuxième trimestre de 2021 et la date d'achèvement du projet prévue pour le quatrième trimestre de 2021.

L'expansion devrait permettre d'accroître le débit de traitement à l'usine de concentration de sulfures du complexe minier, de 4,3 millions de tonnes par année à 7,3 millions de tonnes par année d'ici au quatrième trimestre de 2021 et de prolonger la durée de vie de la mine jusqu'en 2035. Les livraisons annuelles d'argent affiné à Osisko durant les cinq premières années suivant la mise en service de l'expansion devraient s'établir en moyenne à environ 1,2 million d'onces d'argent par année.

La redevance Eagle Gold (Victoria Gold Corp.)

Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur la propriété Dublin Gulch, qui abrite la mine Eagle Gold, détenue et exploitée par Victoria Gold Corp (« Victoria »). La propriété aurifère Dublin Gulch est située au centre du Yukon, au Canada. La première coulée d'or à la mine Eagle Gold a eu lieu le 18 septembre 2019.

Le 8 octobre 2019, Victoria a procédé au premier envoi de lingots de la mine Eagle Gold et le début de la production commerciale a été déclaré le 1^{er} juillet 2020.

Mise à jour des activités

Le 1^{er} mars 2021, Victoria a annoncé ses objectifs de produire, à la mine Eagle Gold, entre 180 000 et 200 000 onces d'or. Les activités d'extraction minière, de concassage et l'empilement de minerai sur la halde de lixiviation en tas devraient toutes se dérouler à pleine capacité en 2021, tandis que la production d'or, qui est un peu décalée par rapport aux activités d'extraction minière et d'empilement dans les mines à lixiviation en tas, continuera de prendre du galon durant le premier semestre de 2021 pour atteindre la pleine capacité au deuxième semestre de 2021. La production d'or devrait être surpondérée au deuxième semestre de l'année en raison de l'empilement saisonnier de minerai sur la halde de lixiviation Eagle, qui est restreint durant les 90 jours les plus froids de l'année, soit de janvier à mars. Durant cette période où aucun empilement n'a lieu, les opérations minières, le concassage primaire et l'accumulation de stocks de minerai se poursuivent avec la lixiviation et la production d'or déjà en cours.

Le 6 avril 2021, Victoria a annoncé une production de 26 759 onces d'or pour le premier trimestre de 2021. Le plan d'exploitation saisonnier de Victoria pour 2021 inclut un arrêt de l'empilement de minerai sur la halde de lixiviation en tas durant les mois les plus froids de l'année. Durant cette période, des programmes d'entretien et d'optimisation des installations de concassage et d'empilement ont été finalisés, et l'empilement de minerai a repris plus rapidement que prévu.

Victoria a aussi annoncé le démarrage du « Project 250 » visant à accroître la production aurifère annuelle moyenne de la mine Eagle à 250 000 onces d'or d'ici 2023. Les deux principales opportunités d'augmenter la production résident dans la récupération de minerai fin issu du circuit de broyage et dans l'ajustement du plan d'empilage saisonnier. Le précriblage du minerai fin devrait permettre de réduire l'usure et la consommation d'énergie et accroître la capacité globale du circuit de concassage. D'autres études sont en cours sur la possibilité d'empiler le minerai sur la halde de lixiviation en tas à l'année longue. Les travaux d'ingénierie préliminaires du Project 250 devraient être complétés au cours de la deuxième moitié de 2021.

Estimations des réserves et des ressources

Les gisements Eagle et Olive comprennent des réserves prouvées et probables de 3,3 millions d'onces d'or au 1^{er} juillet 2019, composées de 155 millions de tonnes de minerai à une teneur moyenne de 0,65 g/t Au, tel qu'indiqué dans un nouveau rapport technique daté du 6 décembre 2019. Au 1^{er} juillet 2019, la fosse Eagle contient, selon les estimations, 4,4 millions d'onces d'or dans les catégories mesurée et indiquée (217 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,63 g/t Au), incluant les réserves prouvées et probables, ainsi que 0,4 million d'onces dans la catégorie présumée (21 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,52 g/t Au). La fosse Olive contient, selon les estimations, 0,3 million d'onces d'or dans les catégories mesurée et indiquée (10 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,07 g/t Au), incluant les réserves prouvées et probables, ainsi que 0,2 million d'onces dans la catégorie présumée (7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,89 g/t Au).

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Victoria daté du 31 mars 2021 intitulé « *Victoria Gold: Eagle Gold Mine 2021 Production Guidance* » et le communiqué de Victoria daté du 6 avril 2021 intitulé « *Victoria Gold: Eagle Gold Mine Q1 2021 Operational Highlights* », tous deux déposés sur www.sedar.com.

La redevance Éléonore (Newmont Corporation)

Osisko détient une redevance variable de 2,2 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Newmont Corporation (« Newmont »). Osisko perçoit présentement une redevance de 2,2 % NSR sur la production de la mine Éléonore.

Mise à jour des activités

Le 8 décembre 2020, Newmont a présenté ses prévisions pour 2021 de produire 270 000 onces d'or à la mine Éléonore.

Estimations des réserves et des ressources

Le 10 février 2021, Newmont a publié une mise à jour de ses estimations de réserves et de ressources minérales pour la mine Éléonore en date du 31 décembre 2020. Les ressources et les réserves minérales prouvées et probables d'or sont restées relativement inchangées après l'épuisement attribuable à la production. Les réserves minérales prouvées et probables d'or en date du 31 décembre 2020 totalisaient 1,26 million d'onces (7,8 millions de tonnes à une teneur de 5,0 g/t Au). Les ressources minérales mesurées et indiquées d'or au 31 décembre 2020 étaient estimées à 0,44 million d'onces (3 millions de tonnes à une teneur de 4,51 g/t Au). Les ressources minérales présumées d'or au 31 décembre 2020 étaient estimées à 0,46 million d'onces (2,5 millions de tonnes à une teneur de 5,65 g/t Au).

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Newmont du 10 février 2021 intitulé « *Newmont Reports 2020 Mineral Reserves of 94 Million Gold Ounces Replacing 80 Percent of Depletion* », et le communiqué de Newmont du 8 décembre 2020 intitulé « *Newmont Provides 2021 and Longer-term Outlook* », tous deux déposés sur www.sedar.com.

Le flux Sasa (Central Asia Metals plc)

Osisko, par l'entremise d'OBL, détient un flux argentifère de 100 % sur la mine Sasa, exploitée par Central Asia Metals plc (« Central Asia ») et située en Macédoine. La mine Sasa est l'une des plus grandes mines de zinc, de plomb et d'argent en Europe, produisant environ 30 000 tonnes de plomb, 22 000 tonnes de zinc et 400 000 onces d'argent en concentrés par année. Le droit d'OBL en vertu du flux Sasa s'applique à 100 % de la production payable d'argent en contrepartie de 5 \$ US par once d'argent affiné (plus les coûts d'affinage), augmenté annuellement à partir de 2017 en fonction de l'inflation (présentement à 5,96 \$ US par once).

Mise à jour des activités

Le 13 avril 2021, Central Asia a déclaré des ventes de 78 227 onces d'argent payable pour le premier trimestre de 2021.

Central Asia est en train de passer à une méthode d'abattage par coupe et remblai à la mine Sasa, qui devrait améliorer la récupération minière et réduire la dilution, tout en permettant d'accroître le taux de production à un taux ciblé de 900 000 tonnes par année comparativement aux prévisions actuelles de 825 000 à 850 000 tonnes par année.

Pour plus d'information sur la mine Sasa, veuillez consulter le communiqué de presse de Central Asia du 13 avril 2021 intitulé « *T1-2021 Operations Update* », disponible sur le site Web de la société au www.centralasiametals.com.

La redevance Seabee (SSR Mining Inc.)

Osisko détient une redevance de 3 % NSR sur la mine Seabee exploitée par SSR Mining Inc. (« SSR Mining ») et située en Saskatchewan, au Canada.

Mise à jour des activités

Le 19 janvier 2021, SSR Mining a annoncé qu'elle s'attend à produire entre 95 000 et 105 000 onces d'or à Seabee en 2021.

Estimations des réserves et des ressources

Le 30 mars 2021, SSR Mining a publié une mise à jour de ses estimations de réserves et de ressources minérales en date du 31 décembre 2020. À l'exploitation aurifère de Seabee, les activités d'exploration ont été touchées en 2020 en raison de la pandémie COVID-19, limitant l'exploration au cours de l'année. Les réserves minérales à la fin de l'année 2020 totalisaient 493 000 onces d'or (1,6 million tonnes à une teneur moyenne de 9,83 g/t Au) à la fin de l'année 2020, une diminution de 1 % comparativement à la fin de l'année 2019. La légère diminution des réserves minérales est attribuable à l'épuisement de Santoy 8 et 9, compensé par la conversion des ressources minérales en réserves minérales à Santoy 8 et 9 et Gap HW, basée sur le forage intercalaire. Les ressources minérales mesurées et indiquées à la fin de l'année 2020 totalisaient 1 003 000 onces d'or (3,0 millions tonnes à une teneur moyenne de 10,38 g/t Au), comparativement à 1 050 000 onces (3,1 millions tonnes à une teneur moyenne de 10,61 g/t Au) à la fin de l'année 2019. À la fin de l'année 2020, les ressources minérales présumées totalisaient 507 000 onces d'or (2,03 millions tonnes à une teneur moyenne de 7,77 g/t Au) comparativement à 583 000 onces d'or (2,13 millions tonnes à une teneur moyenne de 8,50 g/t Au) à la fin de l'année 2019, la majeure partie de la diminution résultant de la conversion de certaines des ressources présumées de Gap HW et de Santoy 9 en ressources minérales mesurées et indiquées. Le forage de développement des ressources et des réserves minérales se poursuivront à Seabee en 2021 en se concentrant sur Gap HW et l'éponte supérieure adjacent récemment découvert à Santoy.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de SSR Mining du 19 janvier 2021 intitulé « *SSR Mining Achieves 2020 Production Guidance and Provides Full Year 2021 Outlook of 720,000 to 800,000 Gold Equivalent Ounces at AISC of \$1,050 to \$1,110 per Ounce* » et le communiqué de presse de SSR Mining du 30 mars 2021 intitulé « *SSR Mining Reports Mineral Reserves And Resources for Year-End 2020* », tous deux déposés sur www.sedar.com.

Le flux Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Osisko détient un flux argentifère de 100 % sur la part attribuable de Taseko Mines Limited (« Taseko ») dans la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), détenue par Gibraltar Mines Ltd (« Gibco ») et située en Colombie-Britannique, au Canada. En vertu de l'entente de flux argentifère, Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco (75 %) jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. En date du 31 mars 2021, un total de 0,7 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.

En avril 2020, Osisko a investi 8,5 millions de dollars additionnels pour la modification du flux argentifère afin de réduire le prix de transfert de 2,75 \$ US par once d'argent à zéro, en vigueur pour les onces livrées après le 25 avril 2020.

Après une période de contrôle des coûts au début de l'année 2020, la remontée des prix pour le cuivre a permis à Taseko de revenir à des taux d'extraction minière normaux, qui ont ainsi commencé à augmenter en septembre 2020.

La redevance Island Gold (Alamos Gold Inc.)

Osisko détient des redevances NSR variant entre 1,38 % et 3,00 % sur la propriété de la mine Island Gold (certains secteurs de la propriété ne sont pas couverts par des redevances), exploitée par Alamos Gold Inc. (« Alamos ») et située en Ontario au Canada. En août 2020, la Société a acquis la participation résiduelle de 15 % d'un portefeuille d'actifs de redevances qui n'était pas encore en sa possession, incluant des redevances NSR sur la mine Island Gold.

Mise à jour des activités

Le 9 décembre 2020, Alamos a annoncé ses objectifs pour 2021 de produire, à Island Gold, entre 130 000 et 145 000 onces d'or, et a aussi annoncé que la production était en bonne voie d'atteindre les objectifs révisés pour l'année 2020.

Le 14 juillet 2020, Alamos a annoncé les résultats positifs de l'étude de la phase III d'expansion réalisée à sa mine Island Gold. Selon les résultats de l'étude, Alamos a annoncé qu'elle allait accroître la capacité à plus de 2 000 tonnes par jour (l'« expansion du puits »). Ceci fait suite à l'évaluation détaillée de plusieurs scénarios qui ont démontré que l'expansion

du puits est la meilleure option, ayant de forts paramètres économiques, étant le scénario le plus efficient et productif et étant la meilleure position pour tirer profit de la croissance des réserves et ressources minérales. L'étude de la phase III d'expansion met en évidence un potentiel de production annuelle moyenne de 236 000 onces d'or par année dès 2025, après la réalisation du puits, soit une augmentation de 72 % à partir du milieu des objectifs de production de 2020 annoncés plus tôt. De plus, avec une durée de vie prévue de la mine de seize ans, la durée de vie des réserves minérales actuelles de huit ans se trouve doublée. Cette estimation est basée sur des ressources minérales potentiellement exploitables de 9,6 millions de tonnes à une teneur de 10,45 g/t Au, pour un contenu de 3,2 millions d'onces d'or.

Mise à jour des réserves et des ressources

Le 23 février 2021, Alamos a annoncé la mise à jour des réserves minérales et des ressources minérales en date du 31 décembre 2020. Les réserves minérales et les ressources minérales de la mine Island Gold ont augmenté de 1,0 million d'onces combinées, net de l'épuisement attribuable à l'exploitation, y compris une augmentation de 8 % des réserves minérales prouvées et probables à 1,3 million d'onces (4,2 millions de tonnes à une teneur de 9,71 g/t Au) et une augmentation de 40 % des ressources minérales présumées à 3,2 millions d'onces (6,9 millions de tonnes à une teneur de 14,43 g/t Au), avec une augmentation des teneurs de 9 % reflétant d'autres ajouts de matériau à haute teneur à Island East, pour des réserves minérales et des ressources minérales globales de 4,7 millions d'onces, une augmentation de 27 % comparativement à la fin de l'année 2019. La croissance met en évidence un potentiel de hausse important pour l'étude d'expansion de phase III.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué d'Alamos du 14 juillet 2020 intitulé « *Alamos Gold Announces Phase III Expansion of Island Gold to 2,000 tpd* », le communiqué d'Alamos du 9 décembre 2020 intitulé « *Alamos Gold Provides 2021 Production and Operating Guidance* » et le communiqué d'Alamos du 23 février 2021 intitulé « *Alamos Gold Reports Mineral Reserves and Resources for the Year-Ended 2020* », tous déposés sur www.sedar.com.

Le flux Renard (Stornoway Diamonds (Canada) Inc.)

Osisko détient un flux diamantifère de 9,6 % sur la mine de diamants Renard, exploitée par Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« Stornoway »), qui est située à environ 350 kilomètres au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James dans le centre-nord du Québec. Le flux Renard est garanti par une sûreté de premier rang sur tous les actifs et toutes les propriétés de Stornoway.

Une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue le 1^{er} novembre 2019 et Osisko est devenue un actionnaire à hauteur de 35,1 % de la société qui détient la mine de diamants Renard, Stornoway Diamonds (Canada) Inc., laquelle est considérée comme une entreprise associée depuis cette date.

En vertu de la convention de flux, lors de la finalisation d'une vente de diamants, Osisko doit remettre à Stornoway un transfert en trésorerie équivalent au montant moindre entre 40 % du prix de vente obtenu ou 40 \$ US par carat. Aux fins du calcul des remises de flux, Stornoway devra vendre séparément tous les diamants de moins de +7 DTC qui sont récupérés au-delà de la proportion maximale convenue dans le cadre d'une vente de diamants tout-venant (les petits diamants excédentaires ou accessoires). Ce faisant, Stornoway limitera la proportion de petits diamants contenus dans une vente de tout-venant afin que les acheteurs et Stornoway soient pleinement alignés face aux fluctuations positives des prix, tout en étant protégés en cas de baisse des prix ou d'un mélange désavantageux.

Mise à jour des activités

Stornoway a annoncé en avril 2020 le maintien de la mine en mode d'entretien et de maintenance, compte tenu des problèmes structurels qui touchent toujours les ventes de diamants sur le marché ainsi que la faiblesse du prix du diamant due à la COVID-19. Les activités ont redémarré à la mine en septembre 2020.

Stornoway a mis l'accent sur le contrôle des coûts en attendant une reprise des marchés pour le diamant. Au quatrième trimestre de 2020, Stornoway a réalisé deux ventes : dans la première vente, la société a vendu 203 491 carats à un prix moyen par carat de 70,66 \$ US et dans la deuxième vente, la société a vendu 253 842 carats à un prix de 79,70 \$ US par carat, des prix nettement meilleurs que les prix pré-COVID. Au premier trimestre de 2021, Stornoway a réalisé deux ventes pour un total de 444 936 carats à un prix moyen par carat de 74,03 \$ US par carat.

Les mesures de réduction des coûts de Stornoway, combinées à la remontée des prix pour les diamants, ont entraîné une génération de trésorerie positive à Renard, et aucun nouveau prélèvement sur la facilité de fonds de roulement de la société. Osisko a convenu de reporter les paiements en vertu du flux jusqu'en avril 2022. Des paiements pourraient être faits avant cette date si la situation financière de Stornoway le permet.

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement dans des sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans les sociétés où elle détient un droit de redevance, de flux ou un autre intérêt similaire et dans diverses sociétés dans le secteur minier à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des redevances, des flux ou des intérêts similaires dans le futur. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif en fournissant du personnel de gestion et ou un soutien administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent principalement Minière Osisko inc. (« Minière Osisko »), Métaux Osisko inc. (« Métaux Osisko ») et Ressources Falco ltée (« Falco »). Certaines participations en actions, incluant Falco, ont été transférées à Osisko Développement dans le cadre de la transaction par prise de contrôle inversée complétée au quatrième trimestre de 2020.

Redevances Aurifères Osisko ltée et Osisko Développement Corp. peuvent, de temps à autre et sans autre préavis, sauf si la loi ou les règlements l'exigent, augmenter ou diminuer leurs investissements à leur discrétion.

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2021, Osisko a acquis des placements en actions pour un montant de 5,4 millions de dollars (4,8 millions de dollars acquis par Redevances Aurifères Osisko ltée et 0,7 million de dollars acquis par Osisko Développement Corp. par l'entremise de sa filiale, Barkerville Gold Mines Limited) et a vendu des placements pour un montant de 19,8 millions de dollars (4,9 millions de dollars vendus par Redevances Aurifères Osisko ltée et 14,9 millions de dollars vendus par Osisko Développement Corp. par l'entremise de sa filiale, Barkerville), respectivement.

Juste valeur des titres négociables

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables (excluant les effets à recevoir et les bons de souscription) au 31 mars 2021 (en milliers de dollars) :

Placements	Redevances Aurifères Osisko		Osisko Développement		Consolidé	
	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Entreprises associées	113 558	160 454	12 057	27 775	125 615	188 229
Autres	56 403	56 403	86 469	86 469	142 872	142 872
	169 961	216 857	98 526	114 244	268 487	331 101

(i) La valeur comptable correspond au montant enregistré au bilan consolidé, lequel correspond à la méthode de la mise en équivalence pour les placements dans des entreprises associées et la juste valeur pour les autres placements, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

(ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 31 mars 2021.

Principaux placements

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements de la Société en titres négociables au 31 mars 2021 :

Placement	Société titulaire du placement	Nombre d'actions détenues	Participation %
Minière Osisko	Redevances Aurifères Osisko	50 023 569	14,0
Métaux Osisko	Redevances Aurifères Osisko	31 127 397	17,4
Falco	Osisko Développement ⁽ⁱ⁾	41 385 240	18,2
Minera Alamos	Osisko Développement ⁽ⁱ⁾	76 080 000	17,2

(i) Placement détenu par Barkerville Gold Mines Ltd, une filiale à part entière d'Osisko Développement.

Minière Osisko inc.

Minière Osisko est une société canadienne d'exploration et de mise en valeur de propriétés minières aurifères axée sur le projet aurifère Windfall. Osisko détient une redevance de 2,0 % à 3,0 % NSR sur le projet aurifère Windfall, pour lequel une évaluation économique préliminaire positive a été publiée en avril 2021.

En février 2021, Minière Osisko a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour Windfall, avec une augmentation des ressources minérales mesurées et indiquées de 54 % et une augmentation de la teneur des ressources minérales mesurées et indiquées à 9,6 g/t Au. Les ressources minérales mesurées et indiquées pour le projet aurifère Windfall sont maintenant estimées à 1 857 000 onces (6 023 000 tonnes à une teneur de 9,6 g/t Au) et les ressources minérales présumées sont estimées à 4 244 000 onces (16 401 000 tonnes à une teneur de 8,0 g/t Au). Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Minière Osisko du 17 février 2021 intitulé « *Osisko Mining Updates Windfall Mineral Resource Estimate* », déposé sur www.sedar.com.

En mars 2021, Minière Osisko a annoncé qu'elle a placé une commande pour de l'équipement de broyage et autres équipements accessoires de FLSmidth, un fournisseur de technologie et d'équipement de premier plan, pour son projet aurifère Windfall, entièrement détenu par la société. La commande vise un broyeur semi-autogène (SAG) à engrenages de 7,3 mètres (24 pieds) de diamètre par 3,4 mètres (11 pieds) de long et un broyeur à boulets à engrenages de 5,2 mètres (17 pieds) de diamètre par 9,4 mètres (31 pieds) de long. Les broyeurs ont la capacité de traiter jusqu'à 176,6 tonnes sèches par heure, soit 3 900 tonnes par jour en fonction d'une disponibilité de 92 %. L'équipement devrait être livré au projet Windfall au deuxième semestre de 2022. L'installation suivra, en supposant l'obtention de tous les permis et autorisations d'ici là. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Minière Osisko du 9 mars 2021 intitulé « *Minière Osisko commande l'équipement de broyage pour Windfall* », déposé sur www.sedar.com.

En avril 2021, Minière Osisko a publié une mise à jour de l'étude économique préliminaire faisant état un taux de rendement interne après impôt de 39 % et une valeur actualisée nette après impôt de 1,5 milliard de dollars US, en utilisant un prix de l'or de 1 500 \$ US l'once. La mise à jour de l'étude économique préliminaire fait état d'une moyenne de production d'or de 238 000 oz Au par an sur les 18 années de durée de vie de la mine. La moyenne pour les sept premières années de production complètes est de 300 000 oz Au par an avec une teneur moyenne diluée de 8,1 g/t Au. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Minière Osisko du 7 avril 2021 intitulé « *Minière Osisko Dépose une EEP actualisée positive pour Windfall* », déposé sur www.sedar.com.

Au 31 mars 2021, la Société détenait 50 023 569 actions ordinaires correspondant à une participation de 14,0 % dans Minière Osisko (14,5 % au 31 décembre 2020). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Minière Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Métaux Osisko inc.

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement de métaux de base, axée sur les actifs miniers zincifères. Les propriétés principales de la société sont le camp minier de Pine Point, situé dans les Territoires du Nord-Ouest, et le camp minier de Bathurst, situé dans le nord du Nouveau-Brunswick. La Société détient une redevance de 2,0 % NSR sur le camp minier de Pine Point et une redevance de 1 % NSR sur le camp minier de Bathurst.

Pine Point

Le 11 janvier 2021, Métaux Osisko a annoncé ses plans d'exploration et de développement pour 2021 à Pine Point, incluant une mise à jour de l'évaluation économique préliminaire et le dépôt de la documentation en prévision d'une évaluation environnementale. Suivant la réception d'une décision positive sur l'évaluation environnementale, attendue au troisième trimestre de 2023, le processus d'obtention des permis pour le projet pourra alors commencer de façon à être finalisé d'ici au troisième trimestre de 2024.

Le 15 juin 2020, Métaux Osisko a annoncé les résultats positifs d'une évaluation économique préliminaire indépendante pour le projet Pine Point, incluant les résultats de la mise à jour de l'estimation des ressources minérales qui a permis de reclasser approximativement 25,5 % de l'ensemble des ressources minérales dans la catégorie indiquée. L'évaluation économique préliminaire fait état d'un taux de rendement interne estimé à 29,6 % et d'une durée de vie de la mine de 10 ans. La mise à jour de l'estimation des ressources minérales comprend des ressources minérales indiquées de 12,9 millions de tonnes à une teneur de 6,29 % équivalent de zinc (« éq.Zn ») (4,56 % Zn et 1,73 % Pb), ce qui correspond approximativement à 25,5 % du nombre de tonnes déclaré dans la mise à jour de l'estimation des ressources minérales en 2020. Les ressources minérales présumées sont estimées à 37,6 millions de tonnes à une teneur de 6,80 % éq.Zn (4,89 % Zn et 1,91 % Pb). Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Métaux Osisko du 15 juin 2020 intitulé « *Osisko Metals Releases Positive Pine Point PEA* », déposé sur www.sedar.com.

Au 31 mars 2020, la Société détenait 31 127 397 actions ordinaires correspondant à une participation de 17,4 % dans Métaux Osisko (17,4 % au 31 décembre 2020). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Métaux Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Ressources Falco Itée

L'actif principal de Falco est le projet aurifère Horne 5, dont l'étude de faisabilité positive a été publiée en mars 2021. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Falco du 24 mars 2021 intitulé « *La mise à jour de l'étude de faisabilité confirme la valeur remarquable du projet Horne 5* » déposé sur www.sedar.com.

L'étude de faisabilité a été mis à jour pour refléter l'amélioration des prix des métaux, l'entente de financement de flux argentifère avec Osisko et le concentré de cuivre et de zinc avec Glencore Canada Corporation et ses sociétés affiliées (« Glencore »). Les coûts d'investissement et d'exploitation ont été revus pour refléter les conditions actuelles du marché pour la main-d'œuvre, les fournitures et les services. Considérant un prix de l'or à 1 600 \$ l'once, la mise à jour de l'étude de faisabilité révèle que le projet Horne 5 pourrait générer une valeur actualisée nette après impôt, à un taux d'actualisation de 5 %, de 761 millions de dollars et un taux de rendement interne de 18,9 % après impôt.

Le développement du projet Horne 5 est assujéti à un cadre contractuel au terme duquel l'obtention de l'autorisation requise pour opérer auprès de Glencore, est subordonnée à la conclusion d'une entente de garantie financière globale afin de fournir une protection financière adéquate à la fonderie Horne adjacente détenue par Glencore. Une fois cette condition préalable soit réalisée, Falco et Glencore vont établir un plan de travail en vue de la poursuite du développement du projet Horne 5, incluant les paramètres d'exploitation qui devront être observés par Falco afin de s'assurer de la présence des opérations de Glencore, le tout, conformément au cadre contractuel établi. Compte tenu de ce qui précède, Falco ne procédera à aucune activité de dénoyage avant d'avoir finalisé l'entente de garantie financière globale avec Glencore et convenu d'un plan de travail mutuellement satisfaisant pour la poursuite de ses activités. Un cadre de garantie financière global a été soumis à Glencore.

En février 2019, Osisko a fourni à Falco une facilité de crédit garantie de premier rang sous forme de flux argentifère (le « flux argentifère Falco ») allant jusqu'à 100 % de l'argent qui sera produit sur la propriété Horne 5 (« Horne 5 »), située à Rouyn-Noranda, au Québec. Dans le cadre du flux argentifère Falco, Osisko effectuera des dépôts échelonnés en trésorerie à Falco pour un total pouvant atteindre 180,0 millions de dollars et effectuera des paiements continus équivalents à 20 % du cours de l'argent, jusqu'à concurrence de 6,00 \$ US l'once. L'entente de flux argentifère de Falco est garantie par une charge de premier rang sur le projet et tous les actifs de Falco. Le premier versement de 25,0 millions de dollars a été fait à la clôture du flux argentifère Falco.

Au 31 mars 2021, Osisko Développement détenait 41 385 240 actions ordinaires de Falco, ce qui représente une participation de 18,2 % (18,2 % au 31 décembre 2020). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Minera Alamos Inc.

Minera Alamos est une société de développement aurifère qui devrait rejoindre les rangs des producteurs aurifères en 2021. La société détient un portefeuille d'actifs mexicains de grande qualité, y compris le projet de développement de la mine à ciel ouvert Santana par lixiviation en tas, détenu à 100 % par la société, qui est actuellement en construction à Sonora et dont la production aurifère devrait débuter au deuxième trimestre de 2021. La Société détient une redevance NSR de 3,0 % sur la propriété Santana.

Le projet aurifère à ciel ouvert La Fortuna à Durango (détenu à 100 %) a annoncé une évaluation économique préliminaire positive. La société a reçu tous les permis requis pour aller de l'avant avec la construction du projet La Fortuna à la fin de 2020. Osisko détient une option d'acquérir une redevance de 4 % sur le projet La Fortuna pour la somme de 9,0 millions de dollars.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le communiqué de presse de Minera Alamos du 15 juillet 2020 intitulé « *Minera Alamos Provides Mid-Year Construction Update at the Santana Gold Project, Sonora, Mexico; Adds Further Technical Expertise to the Board* » et le communiqué de presse daté du 24 novembre 2020 intitulé : « *Minera Alamos Provides an Update on Federal Permit Approvals for the Fortuna Gold Project, Durango, Mexico* », tous deux disponibles sur www.sedar.com sous le profil de Minera Alamos.

Au 31 mars 2021, Osisko Développement détenait 76 080 000 actions ordinaires représentant une participation de 17,2 % dans Minera Alamos (17,3 % au 31 décembre 2020).

Activités en matière de développement durable

Osisko considère le développement durable comme une composante clé de sa stratégie de création de valeur pour les actionnaires et les autres parties intéressées.

La Société se concentre sur les éléments clés suivants :

- Promouvoir l'industrie minière et ses avantages pour la société;
- Maintenir de bonnes relations avec le gouvernement fédéral, les différents paliers de gouvernement au niveau provincial et municipal ainsi que les Premières Nations;
- Soutenir le développement économique des régions où Osisko exerce des activités (directement ou indirectement dans le cadre de ses participations);
- Soutenir l'enseignement universitaire dans les domaines miniers et le développement de ses employés;
- Promouvoir la diversité au sein de son organisation et de l'industrie minière; et
- Encourager nos entreprises partenaires à adhérer aux mêmes valeurs en matière de développement durable.

En avril 2021, Redevances Aurifères Osisko a publié son rapport ESG inaugural. En plus d'aborder les pratiques de gouvernance corporative, le rapport fournit un portrait de la manière dont Osisko évalue les investissements potentiels par son processus de vérification diligente, et comment la Société surveille ses actifs existants afin d'assurer qu'elle est en position de livrer de la croissance planifiée de façon responsable.

Dans le cadre d'une initiative plus large en matière d'ESG, Redevances Aurifères Osisko est fière de se joindre au Pacte Mondial UN. Il s'agit de la plus importante initiative corporative volontaire à l'échelle mondiale en matière de développement durable, réunissant 12 500 participants dans 160 pays. Le Pacte mondial UN est basé sur dix principes universellement reconnus dans le domaine des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. En supportant cette initiative, Osisko s'est engagée à se conformer à ces principes destinés à promouvoir et à renforcer les politiques et pratiques corporatives responsables à l'échelle internationale. En vertu de son engagement, Osisko publiera une Communication sur le Progrès qui définira les efforts de la Société à mener ses opérations de manière responsable et à instaurer les dix principes.

Osisko a également fièrement annoncé un partenariat stratégique avec Carbon Streaming Corporation (« Carbon Streaming ») visant à promouvoir la décarbonisation à l'échelle mondiale et les projets de biodiversité. L'équipe de gestion du groupe comprend des dirigeants chevronnés détenant une expertise reconnue en flux de métaux et des experts reconnus en matière de changements climatiques. Le modèle d'affaires de Carbon Streaming consiste à financer des projets de compensation de carbone qui évitent, réduisent ou éliminent les émissions de GES à l'échelle mondiale. L'investissement d'Osisko s'est élevé à 3,5 millions de dollars pour une participation partiellement diluée de 14,3 % dans la société, cette dernière ayant été en mesure de lever de façon privée approximativement 36 millions de dollars. L'investissement accorde à Osisko un droit de participation de 20 % dans toute transaction de convention d'achat réalisée par Carbon Streaming selon certaines circonstances. Au-delà de la compensation potentielle des émissions indirectes de carbone de la Société, Osisko envisage des synergies potentielles avec les opérateurs miniers actuels et futurs dans le cadre des affaires traditionnelles liées aux redevances et aux flux. Les opérations minières offrent des opportunités importantes de générer des crédits de carbone via des projets complémentaires qui sont porteurs de valeur pour la mine, les communautés voisines (par l'embauche et la conservation) et pour l'environnement en général.

Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement minier

À la suite du transfert des activités minières de Redevances Aurifères Osisko à Osisko Développement en novembre 2020, tous les actifs et les activités d'exploration, d'évaluation et de développement miniers sont désormais gérés et financés exclusivement par Osisko Développement.

Projet aurifère Cariboo

Durant le premier trimestre de 2021, les investissements dans les actifs miniers et les immobilisations corporelles se sont élevés à 30,9 millions de dollars, principalement sur la propriété aurifère Cariboo et le projet Bonanza Ledge II, incluant 18,1 millions de dollars en activités d'exploration et d'évaluation (16,4 millions de dollars, déduction faite des crédits d'impôt à l'exploration).

Activités d'exploration et mise à jour de l'estimation des ressources minérales

Au cours du premier trimestre de 2021, un total d'environ 48 000 mètres ont été forés dans le cadre du programme d'exploration et de conversion des ressources sur le projet aurifère Cariboo, à Mosquito Creek (8 900 m), Lowhee (9 000 m), Valley (15 000 m) et Shaft (15 000 m). Jusqu'à dix foreuses au diamant ont été utilisées. Les résultats de forage ont confirmé les extensions en aval-pendage des veines minéralisées et les intersections à haute teneur au sein de l'estimation des ressources minérales actuelle. Les travaux de Développement Osisko ont permis d'élargir les nouvelles découvertes de 2019 à Lowhee et Proserpine. L'objectif du programme de forage d'exploration et de délimitation 2021 est de convertir des ressources présumées en ressources indiquées pour étayer les réserves qui seront définies dans le cadre de l'étude de faisabilité en cours et d'accroître le nombre total d'onces dans les catégories de ressources présumées et indiquées en investiguant le potentiel dans les extensions latérales et en profondeur des gîtes connus.

En octobre 2020, Osisko a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet aurifère Cariboo, faisant état de 3,2 millions d'onces d'or (21,4 millions de tonnes à une teneur de 4,6 g/t Au) dans la catégorie des ressources mesurées et indiquées, et 2,7 millions d'onces d'or (21,6 millions de tonnes à une teneur de 3,9 g/t Au) dans la catégorie des ressources présumées. Des essais métallurgiques ont démontré que la minéralisation pouvait être concentrée efficacement par flottation et tri de minerai par transmission de rayons X, en raison de la forte association entre l'or et la pyrite. Les concentrés pourront ensuite être traités à l'usine QR détenue par la société. L'usine est actuellement remise à neuf afin de traiter du minerai en provenance de projet Bonanza Ledge II développé dans le secteur de Wells.

Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport technique conforme au Règlement 43-101 de Barkerville Gold Mines intitulé « *NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Cariboo Gold Project, British Columbia, Canada* » (le « rapport technique ») déposé sur SEDAR (www.sedar.com) le 17 novembre 2020 sous le profil de Redevances Aurifères Osisko.

Objectifs pour 2021

Osisko Développement réalise présentement un vaste programme de forage d'environ 200 000 mètres en vue d'augmenter l'étendue et de délimiter les corridors et les gîtes filoniens connus et nouvellement identifiés. L'exploration est axée sur l'expansion de la zone Lowhee et la délimitation des gîtes Cow, Valley, Mosquito et Shaft, avec dix foreuses au diamant. Des travaux d'exploration régionale en terrain moins connu seront réalisés sur les cibles Burns, Yanks et Cariboo Hudson, incluant des travaux de cartographie géologique et de l'échantillonnage géochimique en surface.

Osisko Développement anticipe démarrer les opérations minières sur le projet Bonanza Ledge II au cours du deuxième trimestre de 2021. Par ailleurs, Osisko Développement planifie aussi débiter le développement d'un portail souterrain au gîte Cow lorsque tous les permis requis auront été obtenus. Enfin, Osisko Développement continuera de développer le gîte aurifère Cariboo et s'affaire à finaliser une étude de faisabilité pour le deuxième semestre de 2021.

Projet aurifère San Antonio

Le projet aurifère San Antonio est une ancienne mine qui a été mise sous séquestre. Osisko Développement s'efforcera d'abord à faire modifier les permis existants afin de transformer la mine en une opération de lixiviation en tas de minerai aurifère pendant qu'elle continue d'évaluer le potentiel aurifère de l'actif.

En 2020, suivant l'acquisition du projet San Antonio, Osisko Développement a concentré ses efforts pour obtenir les permis requis et les modifications aux permis existants afin de réaliser ses activités. Osisko Développement a déposé des rapports préventifs pour le traitement des stocks de minerai aurifère sur le site et pour un programme de forage de 15 000 mètres ciblant les zones Sapuchi, Golfo de Oro et California. Osisko Développement a aussi entrepris les activités suivantes :

- Début du manifeste des impacts environnementaux (*Manifestacion de Impacto Ambiental* ou « MIA »);
- Étude du milieu d'accueil;
- Octroi du contrat d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion pour le traitement des stocks de minerai; et
- Achat d'une unité de concassage mobile qui devrait être livrée sur le site durant le deuxième trimestre de 2021.

Estimation des ressources minérales

Le scénario de traitement envisage la lixiviation en tas de matériel minéralisé provenant d'une fosse à ciel ouvert. Les ressources minérales se limitent au matériel minéralisé situé à l'intérieur des tracés de fosses optimisés.

Estimation des ressources minérales du projet aurifère San Antonio

Catégorie	Gîte	Tonnes (000)	Teneur en or g/t	Teneur en argent g/t	Onces d'or (000)	Onces d'argent (000 000)
Présumées	Golfo de Oro	11 700	1,3	2,7	503	1,0
	California	4 900	1,2	2,1	182	0,3
	Sapuchi	11 100	1,0	3,4	364	1,2
Total des ressources présumées		27 600	1,2	2,9	1 049	2,5

Notes relatives à l'estimation des ressources minérales :

1. La personne qualifiée indépendante aux fins de l'estimation des ressources minérales, tel que défini par le Règlement 43-101, est Leonardo de Souza, MAusIMM (CP), de Talisker Exploration Services Inc.
2. Les teneurs aurifères de coupure appliquées au minerai oxydé, de transition et sulfuré sont de 0,32 g/t Au, 0,36 g/t Au et 0,42 g/t Au, respectivement.
3. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
4. L'estimation des ressources minérales respecte les normes de l'ICM sur les définitions.
5. L'estimation est présentée en fonction d'un scénario potentiel d'exploitation à ciel ouvert, en supposant un prix de 1 550 \$ US par once d'or.
6. Les résultats sont présentés in situ. Le nombre d'onces (troy) = tonnes métriques x teneur / 31,103. Les calculs ont été effectués en utilisant des unités métriques (mètres, tonnes, g/t). Tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les nombres ont été arrondis, conformément aux recommandations du Règlement 43-101.
7. Talisker Exploration Services Inc. n'a connaissance d'aucun problème lié à l'environnement, aux permis, d'ordre juridique, lié aux titres, à la fiscalité, d'ordre sociopolitique, lié à la commercialisation ni de tout autre enjeu pertinent qui pourrait nuire de façon importante à l'estimation des ressources minérales, autres que ceux qui pourraient être divulgués dans un rapport technique conforme au Règlement 43-101.

Objectifs pour 2021

Osisko Développement se consacrera à différentes activités en 2021 se rapportant au processus d'obtention des permis, aux relations avec les communautés locales, au forage d'exploration et finalement au traitement des stocks de minerai sur le site.

Osisko Développement continuera les différentes activités en vue de l'obtention des permis qui ont été amorcées en 2020. Ces activités comprennent l'obtention des permis pour le MIA et le changement de l'utilisation du territoire, tout en poursuivant les travaux requis pour terminer les études du milieu d'accueil sur l'environnement et les composantes sociales et communautaires. Dans le cadre de ses activités sociales/communautaires, Osisko Développement continuera d'avancer les discussions avec les communautés locales affectées, dans le but d'arriver à une entente à long terme.

Par ailleurs, Osisko Développement continuera de perfectionner les détails du plan visant à débiter le traitement des stocks de minerai présentement sur le site, dans le but d'avoir du charbon imprégné disponible pour expédition afin de produire de l'or d'ici la fin de l'année 2021.

Une campagne de forage de 35 000 mètres en deux phases a été initiée au premier trimestre de 2021, dans le but de délimiter des zones à haute teneur, augmenter l'étendue des ressources et réduire le ratio de découverte. Approximativement 1 575 mètres ont été forés au premier trimestre de 2021. Osisko Développement s'attend à ce que le potentiel d'exploration des ressources oxydées et sulfurées augmente, puisque de récents essais métallurgiques ont démontré que les ressources sulfurées se prêteraient bien au traitement par lixiviation en tas.

Propriétés dans la région de la Baie-James

En 2021, Osisko Développement a l'intention de réviser chaque propriété dans la région de la Baie-James afin de maximiser leur valeur potentielle.

Au 31 mars 2021, la valeur comptable nette des propriétés à la Baie-James, incluant la propriété de zinc Coulon, s'élevait à 40,7 millions de dollars.

Régime de réinvestissement des dividendes

Redevances Aurifères Osisko a mis en place un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2021, 37 545 actions ordinaires ont été émises par la Société dans le cadre du RRD à un taux d'escompte de 3 %. Au 31 mars 2021, les détenteurs de 8 989 709 actions ordinaires avaient choisi de participer au RRD, représentant des dividendes payables de 0,4 million de dollars. Le 15 avril 2021, 30 643 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du RRD à un taux d'escompte de 3 %.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2020, Redevances Aurifères Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat 2021, Redevances Aurifères Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 14 610 718 de ses actions ordinaires émises conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2021 sont autorisés jusqu'au 11 décembre 2021. Les rachats quotidiens ont été limités à 138 366 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société au TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2020, soit 553 464 actions ordinaires.

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2021, la Société a acheté pour annulation un total de 347 400 actions ordinaires pour la somme de 4,5 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 12,85 \$).

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Le prix de l'or a baissé de plus de 10 % au premier trimestre de 2021 d'une année à l'autre, sa plus faible performance trimestrielle depuis le quatrième trimestre de 2016. Le prix a clôturé le premier trimestre de 2021 à 1 691 \$ US l'once comparativement à une valeur à la clôture de 1 888 \$ US l'once en décembre 2020. Le prix moyen au premier trimestre de 2021 était de 80 \$ US l'once plus bas qu'au quatrième trimestre de 2020 à 1 794 \$ US l'once comparativement à 1 874 \$ US l'once, et 211 \$ US l'once plus élevé d'une année à l'autre.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(\$ US/once d'or)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2021-T1	1 943 \$	1 684 \$	1 794 \$	1 691 \$
2020	2 067	1 474	1 770	1 888
2019	1 545	1 270	1 393	1 515
2018	1 355	1 178	1 268	1 279
2017	1 346	1 151	1 257	1 291

Le prix moyen de l'once d'or en dollars canadiens était de 2 271 \$ au premier trimestre de 2021, comparativement à 2 442 \$ au quatrième trimestre de 2020 et 2 129 \$ au premier trimestre de 2020. Le prix de l'or a clôturé le premier trimestre de 2021 à 2 126 \$ l'once, en baisse de 277 \$ l'once depuis le 31 décembre 2020.

Devises

La valeur du dollar canadien a varié entre 1,2455 et 1,2828 au premier trimestre de 2021, pour clôturer à 1,2575 le 31 mars 2021, comparativement à une valeur à la clôture de 1,2732 le 31 décembre 2020. La valeur moyenne du dollar canadien était de 1,3030 au quatrième trimestre de 2020 comparativement à 1,3321 au troisième trimestre de 2020 et 1,3200 au quatrième trimestre de 2019.

La Banque du Canada a fourni des prévisions économiques plus optimistes lors de ses réunions de janvier et mars, mais a maintenu son taux cible du financement à un jour à 0,25 %. La politique monétaire devrait rester accommodante pour la prochaine année.

Le taux de change pour le dollar américain versus le dollar canadien est indiqué ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2021-T1	1,2828	1,2455	1,2660	1,2575
2020	1,4496	1,2718	1,3415	1,2732
2019	1,3600	1,2988	1,3269	1,2988
2018	1,3642	1,2288	1,2957	1,3642
2017	1,3743	1,2128	1,2986	1,2545

Principales informations financières

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action) ⁽¹⁾

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Produits	66 923	52 605
Marge monétaire ⁽²⁾	46 526	35 322
Bénéfice brut	34 599	21 622
Dépréciation des actifs ⁽³⁾	(4 400)	(27 206)
Bénéfice (perte) d'exploitation	21 081	(12 142)
Bénéfice net (perte nette) ⁽⁴⁾	10 557	(13 318)
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué (e) par action ^{(4),(5)}	0,06	(0,09)
Total de l'actif	2 435 861	2 016 189
Total de la dette à long terme	401 266	423 499
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)		
En \$ CA ⁽⁶⁾	2 294	2 125
En \$ US	1 815	1 581
Flux de trésorerie d'exploitation	21 324	23 800
Dividende par action ordinaire	0,05	0,05
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)		
De base	165 842	155 374
Dilué ⁽⁵⁾	165 965	155 374

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes des produits. Pour un rapprochement de la marge monétaire par droit, veuillez consulter la rubrique *Survol des résultats financiers* du présent rapport de gestion.

(3) Incluant la dépréciation des redevances, flux et autres intérêts, des actifs d'exploration et d'évaluation et des placements.

(4) Attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée.

(5) En raison de la perte nette pour les trois mois terminés le 31 mars 2020, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action.

(6) En fonction du taux de change en vigueur à la date des transactions.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – Premier trimestre de 2021

- Produits records provenant des redevances et des flux de 49,0 millions de dollars (66,9 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement) comparativement à 37,8 millions au T1 2020 (52,6 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement);
- Bénéfice brut record de 34,6 millions de dollars comparativement à 21,6 millions de dollars au T1 2020;
- Bénéfice d'exploitation de 21,1 millions de dollars comparativement à une perte d'exploitation de 12,1 millions de dollars au T1 2020;
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko de 10,6 millions de dollars ou 0,06 \$ par action de base et diluée, comparativement à une perte nette de 13,3 millions de dollars ou 0,09 \$ par action de base et diluée au T1 2020;
- Bénéfice ajusté¹ de 18,4 millions de dollars ou 0,11 \$ par action de base¹ comparativement à 7,5 millions de dollars ou 0,05 \$ par action de base au T1 2020; et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 21,3 millions de dollars comparativement à 23,8 millions de dollars au T1 2020.

Les produits provenant des redevances et des flux ont augmenté de 11,2 millions de dollars au premier trimestre de 2021 comparativement à 2020, et le total des produits (incluant les ententes d'écoulement) a augmenté de 14,3 millions de dollars à 66,9 millions de dollars, principalement en raison de prix plus élevés pour l'or et de la hausse des livraisons en vertu des redevances, des flux et des ententes d'écoulement. En vertu des ententes d'écoulement, le métal est acquis des producteurs au prix du marché le plus bas sur une certaine période (la période de cotation) et est par la suite vendu par OBL, résultant en un bénéfice net qui varie généralement entre 0 % et 5 % du produit de la vente. La marge de profit est grandement influencée par la volatilité des prix des matières premières pendant la période de cotation.

Le bénéfice brut a atteint 34,6 millions de dollars au premier trimestre de 2021 comparativement à 21,6 millions de dollars au premier trimestre de 2020. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des prix moyens de l'or et de l'argent réalisés au premier trimestre de 2021, ce qui a augmenté les marges monétaires.

Les charges d'épuisement ont diminué de 1,8 million de dollars, principalement en raison du mixte des ventes au premier trimestre de 2021 par rapport à la période correspondante de 2020.

Durant le premier trimestre de 2021, la Société a généré un bénéfice d'exploitation de 21,1 millions de dollars comparativement à une perte d'exploitation de 12,1 millions de dollars au premier trimestre de 2020. Durant le premier trimestre de 2020, la Société a subi une perte d'exploitation à la suite d'une charge de dépréciation sur le flux diamantifère Renard de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars, après impôt).

Les charges générales et administratives (« G&A ») consolidées ont augmenté au premier trimestre de 2021 résultant de la création d'Osisko Développement en novembre 2020. Les charges G&A consolidées étaient de 9,9 millions de dollars au premier trimestre de 2021 comparativement à 6,3 millions de dollars au premier trimestre de 2020. Les frais de développement des affaires ont légèrement diminué, passant de 1,1 million de dollars à 1,0 million de dollars. Des détails sur les charges d'exploitation par secteur sont fournis à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.

Durant le premier trimestre de 2021, la Société a généré un bénéfice net attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée de 10,6 millions de dollars comparativement à une perte nette de 13,3 millions de dollars au premier trimestre de 2020. Cette variation est principalement le résultat des charges de dépréciation sur les droits de redevances, de flux et les ententes d'écoulement de 26,3 millions de dollars au premier trimestre de 2020.

Les bénéfices ajustés consolidés¹ étaient de 18,4 millions de dollars au premier trimestre de 2021, comparativement à 7,5 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en raison d'une hausse du bénéfice brut, en partie compensée par des charges G&A plus élevées. Des détails sur les bénéfices ajustés (pertes ajustées) par secteur sont fournis à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.

¹ « Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation au premier trimestre de 2021 étaient de 21,3 millions de dollars comparativement à 23,8 millions de dollars au premier trimestre de 2020. Au premier trimestre de 2021, la marge monétaire plus élevée a généré 46,5 millions de dollars, en partie compensée par les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'exploitation de 15,4 millions de dollars dans le secteur de l'exploration minière et du développement (Osisko Développement et ses filiales). Des détails sur les flux de trésorerie par secteur sont fournis à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois mois terminés les 31 mars 2021 et 2020 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		2021	2020
		\$	\$
Produits	(a)	66 923	52 605
Coût des ventes	(b)	(20 397)	(17 283)
Épuisement des redevances, flux et d'autres intérêts	(c)	(11 927)	(13 700)
Bénéfice brut	(d)	34 599	21 622
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	(e)	(9 906)	(6 284)
Développement des affaires	(f)	(987)	(1 138)
Exploration et évaluation	(g)	(337)	(42)
Dépréciation d'actifs	(h)	(2 288)	(26 300)
Bénéfice (perte) d'exploitation		21 081	(12 142)
Autres charges, montant net	(i)	(7 904)	(4 502)
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat		13 177	(16 644)
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat	(j)	(3 414)	3 326
Bénéfice net (perte nette)		9 763	(13 318)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :			
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée		10 557	(13 318)
Participations ne donnant pas le contrôle		(794)	-
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée			
De base et dilué (e)		0,06	(0,09)

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés les 31 mars					
	2021			2020		
	Prix de vente moyen réalisé par once/carat (\$)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen réalisé par once/carat (\$)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)
Or vendu	2 294	16 738	38 395	2 125	13 463	28 602
Argent vendu	33	616 635	20 382	22	756 151	16 958
Diamants vendus ⁽ⁱ⁾	94	42 714	3 995	92	44 074	4 073
Autres (payés en trésorerie)	-	-	4 151	-	-	2 972
			66 923			52 605

(i) Les diamants ont été vendus par un agent pour Osisko à un prix de vente combiné de 94 \$ (74 \$ US) par carat au premier trimestre de 2021 (92 \$ (66 \$ US) au premier trimestre de 2020). Le prix de vente moyen comprend 9 525 carats accessoires vendus en dehors des ventes de diamants tout-venant à un prix moyen de 15 \$ (12 \$ US) par carat au premier trimestre de 2021 (8 385 carats accessoires à un prix moyen de 19 \$ (13 \$ US) par carat au premier trimestre de 2020). En excluant les carats accessoires, 33 189 carats ont été vendus à un prix moyen de 116 \$ (92 \$ US) par carat au premier trimestre de 2020 (35 690 carats à un prix moyen de 110 \$ (78 \$ US) par carat au premier trimestre de 2020).

L'augmentation du nombre d'onces d'or vendues au premier trimestre de 2021 est principalement le résultat des livraisons plus importantes provenant des mines Canadian Malartic et Eagle et découlant de l'entente d'écoulement Parral. La diminution du nombre d'onces d'argent vendues au premier trimestre de 2021 est principalement le résultat d'un nombre moins important d'onces d'argent acquises en vertu du flux Mantos et de l'entente d'écoulement Parral.

- (b) Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux et des diamants en vertu des ententes d'écoulement et de flux, ainsi que des frais minimaux d'affinage, d'assurance et de transport en lien avec les métaux reçus dans le cadre d'ententes de redevance. L'augmentation en 2021 est principalement le résultat de la hausse des prix moyens des métaux et de la hausse des livraisons vendues.
- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée des ententes. La diminution au premier trimestre de 2021 est principalement le résultat du mélange des ventes comparativement à 2020.
- (d) La répartition du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Redevances		
Produits	34 911	25 804
Coût des ventes	(174)	(168)
Marge monétaire	34 737	25 636
Épuisement	(6 989)	(6 505)
Bénéfice brut	27 748	19 131
Flux		
Produits	14 086	12 030
Coût des ventes	(2 984)	(3 193)
Marge monétaire	11 102	8 837
Épuisement	(4 749)	(6 918)
Bénéfice brut	6 353	1 919
Redevances et flux		
Marge monétaire	45 839	34 473
	93,6 %	91,1 %
Ententes d'écoulement		
Produits	17 926	14 771
Coût des ventes	(17 239)	(13 922)
Marge monétaire	687	849
	3,8 %	5,7 %
Épuisement	(189)	(277)
Bénéfice brut	498	572
Total – Bénéfice brut	34 599	21 622

- (e) Les charges G&A ont augmenté à 9,9 millions de dollars au premier trimestre de 2021 comparativement à 6,3 millions de dollars au premier trimestre de 2020 résultant de la création d'Osisko Développement en novembre 2020. Des détails sur les charges d'exploitation par secteur sont fournis à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.
- (f) Les frais de développement des affaires ont subi une légère diminution à 1,0 million de dollars de 1,1 million de dollars.
- (g) Les charges d'exploration et d'évaluation représentent les dépenses engagées par Osisko Développement et ses filiales pour des activités générales d'exploration et pour des propriétés qui ont déjà été radiées. Cette augmentation est attribuable aux ententes d'options sur des propriétés d'exploration qui ont été annulées à la fin de 2020.

(h) Au premier trimestre de 2021, la Société a radié une redevance à l'égard de laquelle les droits de redevances ont été perdus. Au premier trimestre de 2020, la Société a engagé une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars, après impôt) pour son flux diamantifère Renard.

(i) Les autres charges nettes de 7,9 millions de dollars au premier trimestre de 2021 comprennent des charges financières de 6,1 millions de dollars, une perte de change de 1,1 million de dollars et des pertes nettes sur placements de 2,2 millions de dollars, en partie compensés par un produit d'intérêt de 1,3 million de dollars.

Les autres charges nettes de 4,5 millions de dollars au premier trimestre de 2020 comprenaient des charges financières de 6,9 millions de dollars, un montant de 1,7 million de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées, en partie compensés par un gain de change de 2,3 millions de dollars, un produit d'intérêt de 1,2 million de dollars et gain net sur placements de 0,6 million de dollars.

(j) Le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de 2021 est de 25,9 % comparativement à 20,0 % au premier trimestre de 2020. Le taux d'imposition statutaire est de 26,5 % en 2021 et 2020. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont la partie non imposable (ou déductible) des gains (ou des pertes) en capital (50 %) et les dépenses non déductibles. Des impôts en trésorerie de 0,1 million de dollars ont été payés au cours du premier trimestre de 2021 et de 0,2 million de dollars ont été payés au cours du premier trimestre de 2020 étaient reliés à des impôts sur des redevances gagnées à l'étranger.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 31 mars 2021, la situation consolidée de trésorerie de la Société s'élevait à 320,6 millions de dollars, comparativement à 302,5 millions de dollars au 31 décembre 2020. La trésorerie détenue par Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales à part entière s'élevait à 119,7 millions de dollars et la trésorerie détenue par Osisko Développement et ses filiales s'élevait à 201,0 millions de dollars. Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital au premier trimestre de 2021 sont expliquées à la rubrique *Flux de trésorerie*.

Financements d'Osisko Développement

Osisko Développement Corp. – Placement privé sans intermédiaire

En janvier 2021, Osisko Développement a complété la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire en procédant à l'émission de 9 346 464 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 68,6 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023.

En février 2021, Osisko Développement a complété la deuxième et dernière tranche d'un placement privé sans intermédiaire en procédant à l'émission de 1 515 731 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 11,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023.

Un montant de 73,9 millions de dollars du placement privé sans intermédiaire a été reçu en 2020.

Les frais d'émission d'actions en lien avec la première et la deuxième tranches du placement privé se sont élevés à 1,1 million de dollars (0,8 million de dollars, après impôt).

Osisko Développement Corp. – Placement privé d'actions accréditives par l'entremise d'un courtier

En mars 2021, Osisko Développement a finalisé un placement privé par l'entremise d'un courtier en « prise ferme » de 2 055 742 actions accréditives au prix de 9,05 \$ par action accréditive et 1 334 500 actions accréditives de bienfaisance au prix de 11,24 \$ par action accréditive de bienfaisance, pour un produit brut global de 33,6 millions de dollars. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 1,5 million de dollars (1,1 million de dollars, après impôt). Les actions ont été émises à prime par rapport au prix du marché, laquelle a été comptabilisée à titre de passif courant dans les provisions et autres passifs pour 7,9 millions de dollars (net des frais d'émission d'actions attribués de 0,5 million de dollars). Le passif sera résorbé et comptabilisé aux états consolidés des résultats à titre de revenu lié à la prime sur les actions accréditives lorsque les dépenses requises seront engagées. Osisko Développement s'est engagée à dépenser le produit sur des activités d'exploration et d'évaluation d'ici au 31 décembre 2022. Au 31 mars 2021, le solde restant à dépenser s'élevait à 31,6 millions de dollars.

Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») de 400,0 millions de dollars venant à échéance le 14 novembre 2023. La facilité a une clause accordéon sans engagement d'un maximum de 100,0 millions de dollars pour un montant disponible total pouvant aller jusqu'à 500,0 millions de dollars. La clause accordéon est assujettie à des procédures usuelles de vérification diligente et à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts. La facilité est garantie par les redevances, ententes de flux et autres intérêts de la Société.

La facilité est assortie de frais d'attente. Les fonds tirés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel ou au taux *London Inter-Bank Offer Rate* (« LIBOR ») ou à un taux comparable ou autre taux successeur dans l'éventualité où le taux LIBOR cesse d'être disponible, majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. En février 2021, la Société a prélevé un montant de 50,0 millions de dollars pour rembourser la débenture convertible d'Investissement Québec. Au 31 mars 2021, un montant de 112,9 millions de dollars (50,0 millions de dollars et 50,0 millions de dollars US (62,9 millions de dollars)) avait été prélevé sur la facilité et le taux d'intérêt effectif était de 2,7 %, incluant la marge applicable. La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement de la Société, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 31 mars 2021, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Exploitation	36 252	27 934
Éléments du fonds de roulement	(14 928)	(4 134)
Activités d'exploitation	21 324	23 800
Activités d'investissement	(29 779)	(38 648)
Activités de financement	28 102	60 367
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 541)	4 583
Augmentation de la trésorerie	18 106	50 102
Trésorerie au début de la période	302 524	108 223
Trésorerie à la fin de la période	320 630	158 325

Des détails supplémentaires sur les flux de trésorerie par secteur sont fournis à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au cours du premier trimestre de 2021 se sont élevés à 21,3 millions de dollars, comparativement à 23,8 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2020. Au cours du premier trimestre de 2021, la marge monétaire plus élevée sur les droits de redevances, de flux et les ententes d'écoulement a généré 46,5 millions de dollars, en partie compensée par les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'exploitation de 15,4 millions de dollars dans le secteur de l'exploration minière et du développement (Osisko Développement et ses filiales), principalement attribuable à l'accumulation des stocks au projet Bonanza Ledge II.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 29,8 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2021, comparativement à 38,6 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2020.

Durant le premier trimestre de 2021, Osisko a investi 3,8 millions de dollars sur les droits de redevances et de flux, a acquis des placements pour 9,8 millions de dollars et a reçu 19,8 millions de dollars de la vente de placements. Osisko Développement et ses filiales ont investi 35,8 millions de dollars sur les actifs miniers et les immobilisations corporelles, principalement sur la propriété aurifère Cariboo et le projet Bonanza Ledge II.

Durant le premier trimestre de 2020, Osisko a investi 15,6 millions de dollars pour acquérir des placements et 7,5 millions de dollars pour acquérir des redevances. Les investissements dans les actifs miniers et les immobilisations corporelles s'élevaient à 14,9 millions de dollars, principalement sur la propriété aurifère Cariboo.

Activités de financement

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement au cours du premier trimestre de 2021 se sont élevés à 28,1 millions de dollars, comparativement à 60,4 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2020.

Durant le premier trimestre de 2021, Osisko Développement a complété la première et la deuxième tranches d'un placement privé sans intermédiaire en procédant à l'émission de 10 862 195 unités d'Osisko Développement à un prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut total de 79,8 millions de dollars.

Un montant de 73,9 millions de dollars du placement privé sans intermédiaire a été reçu en 2020 et a été comptabilisé dans les actions devant être émises aux bilans consolidés d'Osisko Développement au 31 décembre 2020 (dans les participations ne donnant pas le contrôle aux bilans consolidés de la Société).

Les frais d'émission d'actions en lien avec la première et la deuxième tranches du placement privé se sont élevés à 1,1 million de dollars (0,8 million de dollars, après impôt).

En mars 2021, Osisko Développement a finalisé un placement privé par l'entremise d'un courtier en « prise ferme » de 2 055 742 actions accréditatives au prix de 9,05 \$ par action accréditative et 1 334 500 actions accréditatives de bienfaisance au prix de 11,24 \$ par action accréditative de bienfaisance, pour un produit brut global de 33,6 millions de dollars. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 1,5 million de dollars (1,1 million de dollars, après impôt).

Durant le premier trimestre de 2021, Osisko a remboursé une débenture convertible de 50,0 millions de dollars et a prélevé le même montant sur sa facilité de crédit, réduisant ainsi les intérêts à payer sur la dette. Osisko a versé 7,8 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires et acheté pour annulation un total de 347 400 actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat 2021 pour la somme de 4,5 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 12,85 \$). Osisko a également reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du plan d'achat d'actions pour 5,0 millions de dollars.

Durant le premier trimestre de 2020, Osisko a prélevé 50,0 millions de dollars US (71,7 millions de dollars) sur sa facilité de crédit pour augmenter ses liquidités à la lumière des incertitudes créées par la pandémie de COVID-19. La Société a versé 7,5 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires et investi 3,0 millions de dollars en vertu de son programme de rachat 2020.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action) :

	2021	2020				2019		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
OEO ⁽²⁾	19 960	18 829	16 739	12 386	18 159	20 479	18 123	19 651
Trésorerie et équivalents de trésorerie	320 630	302 524	160 705	201 971	158 325	108 223	123 702	83 589
Placements à court terme	3 458	3 501	21 568	21 105	21 228	20 704	25 844	16 165
Fonds de roulement	300 876	225 643	110 333	162 996	117 090	112 494	150 845	89 668
Total de l'actif	2 435 861	2 397 104	2 200 070	2 128 588	2 016 189	1 947 253	1 948 355	2 042 960
Total de la dette à long terme	401 266	400 429	421 590	421 652	423 499	349 042	347 638	326 050
Capitaux propres	1 875 729	1 841 032	1 638 178	1 604 676	1 492 346	1 493 446	1 506 287	1 534 872
Produits	66 923	213 630	55 707	40 758	52 605	51 032	109 235	131 606
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	21 324	32 633	36 123	15 422	23 800	17 204	28 294	21 350
Dépréciation d'actifs après impôt	(3 803)	(3 600)	(1 281)	(3 117)	(19 300)	(148 600)	(58 952)	-
Bénéfice net (perte nette) ⁽³⁾	10 557	4 632	12 514	13 048	(13 318)	(155 175)	(45 924)	(6 547)
Bénéfice net (perte nette) par action de base et dilué(e)	0,06	0,03	0,08	0,08	(0,09)	(1,04)	(0,32)	(0,04)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	165 842	166 093	166 110	164 733	155 374	149 912	144 446	154 988
- Dilué	165 965	166 321	166 397	164 815	155 374	149 912	144 446	154 988
Cours des actions à la clôture au TSX	13,84	16,13	15,75	13,56	10,50	12,62	12,31	13,65
Cours des actions à la clôture au NYSE	11,02	12,68	11,83	10,00	7,44	9,71	9,30	10,44
Cours des bons de souscription à la clôture au TSX								
OR.WT	0,21	0,32	0,34	0,31	0,16	0,25	0,445	0,51
Cours des débetures à la clôture au TSX ⁽⁴⁾								
OR.DB	100,75	106,00	104,00	101,34	94,75	101,08	101,75	102,90
Prix de l'or (moyen en \$ US)	1 794	1 874	1 909	1 711	1 583	1 481	1 485	1 309
Taux de change à la clôture ⁽⁵⁾ (\$ US/\$ CA)	1,2575	1,2732	1,3339	1,3628	1,4187	1,2988	1,3243	1,3087

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) Excluant les OEO découlant du flux diamantifère Renard en 2021 et au quatrième trimestre de 2020.

(3) Attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée.

(4) Les débetures convertibles à 4 % d'Osisko sont présentées par tranche d'une valeur nominale de 100,00 \$.

(5) Taux quotidien à la Banque du Canada.

Durant le premier trimestre de 2021, Osisko Développement a complété un financement d'actions accréditives pour un produit brut de 33,6 millions de dollars.

Durant le quatrième trimestre de 2020, Osisko Développement a clôturé deux financements pour un produit brut de 140,3 millions de dollars. De plus, Osisko Développement a reçu un produit brut de 73,9 millions de dollars en 2020 découlant d'un placement privé clôturé en 2021.

Durant le troisième trimestre de 2020, la Société a acquis le projet aurifère San Antonio au Mexique pour la somme de 42,0 millions de dollars US, incluant 30,0 millions de dollars US en trésorerie et 12,0 millions de dollars US en actions. Durant le deuxième trimestre de 2020 la Société a conclu un placement privé de 85,0 millions de dollars avec Investissement Québec. Au premier trimestre de 2020, la Société a prélevé un montant de 50,0 millions de dollars US sur sa facilité de crédit renouvelable et a comptabilisé une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard.

Durant le quatrième trimestre de 2019, la Société a acquis Barkerville pour 241,7 millions de dollars, payés en actions. La Société a aussi comptabilisé des charges de dépréciation d'actifs de 148,6 millions de dollars (129,0 millions de dollars après impôt).

Durant le troisième trimestre de 2019, la Société a racheté 5 066 218 de ses actions ordinaires pour un montant de 71,4 millions de dollars, payé en trésorerie (vente de toutes les actions ordinaires de Victoria détenues par Osisko). La Société a vendu son entente d'écoulement de Brucejack pour un montant de 41,3 millions de dollars US, desquels 31,2 millions de dollars US (41,3 millions de dollars) ont été versés le 30 septembre 2019. La Société a aussi comptabilisé des charges de dépréciation de 48,1 millions de dollars (après impôt) sur ses redevances, flux et autres intérêts et une charge de dépréciation de 10,8 millions de dollars (après impôt) à l'égard d'un placement net dans une entreprise associée.

Perspectives

Les perspectives d'Osisko quant aux redevances, flux et d'ententes d'écoulement pour 2021 reposent largement sur les prévisions publiques disponibles de nos partenaires exploitants. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Les OEO et les marges monétaires par catégorie de droits, excluant le flux Renard, sont estimées ci-dessous pour 2021 :

	<u>Minimum</u> (OEO)	<u>Maximum</u> (OEO)	<u>Marge</u> <u>monétaire</u> (%)
Redevances	59 750	62 800	100
Flux	17 400	18 250	87
Ententes d'écoulement	<u>850</u>	<u>950</u>	<u>3</u>
	<u>78 000</u>	<u>82 000</u>	<u>97</u> *

* Excluant les ententes d'écoulement

Aux fins de l'estimation des perspectives pour 2021, les livraisons d'argent et les redevances en trésorerie ont été converties en OEO en utilisant des prix pour les métaux de 1 800 \$ US par once d'or, 25 \$ US par once d'argent et un taux de change (\$ US/\$ CA) de 1,28. Toutes les OEO (et la marge monétaire associée) découlant du flux diamantifère Renard ont été exclues des perspectives ci-dessus. Pour 2021, les OEO découlant du flux diamantifère Renard sont estimées à 8 126 OEO; toutefois, pour le reste de l'année 2021, Osisko s'est engagé à réinvestir le produit net du flux dans le cadre de la facilité de crédit fournie à l'exploitant.

Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités en deux secteurs d'exploitation : i) l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, ententes de flux et autres intérêts, et ii) l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers. Les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie d'Osisko et de ses filiales, autres qu'Osisko Développement et ses filiales, sont attribuables au secteur d'exploitation relatif aux redevances sur métaux précieux et aux autres redevances, ententes de flux et autres intérêts. Les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie d'Osisko Développement et de ses filiales sont attribuables au secteur d'exploitation relatif à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers.

Les tableaux suivants présentent les principaux actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie par secteur d'exploitation (en milliers de dollars) :

	Au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020			
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾ (Exploration, évaluation et développement de projets miniers)	Transactions intersectorielles ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Consolidé
	(Redevances, flux et autres intérêts)			
	\$	\$	\$	\$
Au 31 mars 2021				
Trésorerie	119 650	200 980	-	320 630
Actifs courants	132 006	231 756	(225)	363 537
Placements dans des entreprises associées et autres placements	169 961	98 526	-	268 487
Redevances, flux et autres intérêts	1 193 481	-	(93 146)	1 100 335
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	8 712	442 311	73 501	524 524
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	41 977	650	42 627
Goodwill	111 204	-	-	111 204
Total de l'actif	1 616 428	838 653	(19 220)	2 435 861
Dette à long terme	401 266	-	-	401 266
Au 31 décembre 2020				
Trésorerie	105 097	197 427	-	302 524
Actifs courants	117 592	218 478	(882)	335 188
Placements dans des entreprises associées et autres placements	166 589	110 144	-	276 733
Redevances, flux et autres intérêts	1 203 781	-	(87 653)	1 116 128
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	9 011	407 000	73 501	489 512
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	41 869	650	42 519
Goodwill	111 204	-	-	111 204
Total de l'actif	1 609 349	802 144	(14 384)	2 397 104
Dette à long terme	400 429	-	-	400 429

	Pour les trois mois terminés les 31 mars 2021 et 2020			
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾ (Exploration, évaluation et développement de projets miniers)	Transactions intersectorielles ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Consolidé
	(Redevances, flux et autres intérêts)			
	\$	\$	\$	\$
Pour les trois mois terminés le 31 mars 2021				
Produits	66 923	-	-	66 923
Bénéfice brut	34 599	-	-	34 599
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(6 029)	(5 201)	-	(11 230)
Dépréciation	(4 400)	-	-	(4 400)
Bénéfice net (perte nette)	13 464	(3 701)	-	9 763
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ⁽ⁱⁱⁱ⁾	36 738	(9 704)	(5 710)	21 324
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ⁽ⁱⁱⁱ⁾	(13 781)	(21 708)	5 710	(29 779)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 511)	35 613	-	28 102
Pour les trois mois terminés le 31 mars 2020				
Produits	52 605	-	-	52 605
Bénéfice brut	21 622	-	-	21 622
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(6 217)	(1 247)	-	(7 464)
Dépréciation	(26 300)	-	-	(26 300)
Bénéfice net (perte nette)	(12 993)	(325)	-	(13 318)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	25 736	(1 936)	-	23 800
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(23 496)	(15 152)	-	(38 648)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	48 485	11 882	-	60 367

(i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales.

(ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales (présentation détachée des activités minières de Redevances Aurifères Osisko avant la transaction par prise de contrôle inversée clôturée le 25 novembre 2020 menant à la création d'Osisko Développement).

(iii) Les ajustements se rapportent aux transactions intersectorielles et aux redevances et flux détenus par Redevances Aurifères Osisko visant des actifs détenus par Osisko Développement, qui sont annulés lors de la consolidation.

Redevances, ententes de flux et autres intérêts – Produits géographiques

Tous les produits de la Société sont attribuables au secteur d'exploitation relatif aux redevances de métaux précieux et aux autres redevances, ententes de flux et autres intérêts. Les produits géographiques tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et d'autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les trois mois terminés les 31 mars 2021 et 2020, les produits tirés de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts proviennent principalement des juridictions suivantes (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>2021</u>						
Redevances	33 505	274	-	1 132	-	34 911
Ententes de flux	5 449	5 519	489	-	2 629	14 086
Ententes d'écoulement	17 926	-	-	-	-	17 926
	56 880	5 793	489	1 132	2 629	66 923
<u>2020</u>						
Redevances	24 499	75	14	1 216	-	25 804
Ententes de flux	5 117	4 455	524	-	1 934	12 030
Ententes d'écoulement	14 771	-	-	-	-	14 771
	44 387	4 530	538	1 216	1 934	52 605

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2021, un droit de redevance a généré des produits de 20,7 millions de dollars (15,3 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2020), ce qui (en excluant les produits générés dans le cadre des ententes d'écoulement) représente 42 % des produits (41 % pour les trois mois terminés le 31 mars 2020).

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2021, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 92 % et 6 % des produits, respectivement (89 % et 8 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement). Pour les trois mois terminés le 31 mars 2020, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 90 % et 8 % des produits, respectivement, (86 % et 11 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement).

Redevances, ententes de flux et autres intérêts – Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par pays, au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020, en fonction de l'emplacement de la propriété à laquelle les redevances, les ententes de flux et les autres intérêts se rapportent (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 mars 2021							
Redevances	568 466	46 000	12 465	7 753	-	15 215	649 899
Ententes de flux	170 917	179 086	1 247	-	28 042	53 035	432 327
Ententes d'écoulement	5 432	-	8 019	-	4 658	-	18 109
	744 815	225 086	21 731	7 753	32 700	68 250	1 100 335
31 décembre 2020							
Redevances	576 835	46 374	9 924	8 313	-	15 215	656 661
Ententes de flux	172 879	183 679	1 481	-	28 392	54 510	440 941
Ententes d'écoulement	5 690	-	8 119	-	4 717	-	18 526
	755 404	230 053	19 524	8 313	33 109	69 725	1 116 128

Exploration, évaluation et développement de projets miniers

Les stocks, les intérêts miniers, les immobilisations corporelles et les actifs d'exploration et d'évaluation se rapportant à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers (en excluant les transactions intersectorielles) sont situés au Canada et au Mexique, et se détaillent comme suit au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020 (en milliers de dollars) :

	31 mars 2021			31 décembre 2020		
	Canada	Mexique	Total	Canada	Mexique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs						
Stocks	9 949	25 035	34 984	1 599	25 705	27 304
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	374 182	68 129	442 311	344 903	62 097	407 000
Actifs d'exploration et d'évaluation	40 680	1 297	41 977	40 680	1 189	41 869
Total des actifs	743 426	95 227	838 653	704 998	97 146	802 144

Transactions entre parties liées

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2021, des revenus d'intérêt de 0,8 million de dollars (0,6 million de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2020) ont été comptabilisés relativement aux effets à recevoir des entreprises associées. Au 31 mars 2021, des intérêts à recevoir des entreprises associées de 2,6 millions de dollars sont inclus dans les sommes à recevoir (1,9 million de dollars au 31 décembre 2020). Les prêts, les effets à recevoir et la débenture convertible d'entreprises associées s'élevaient à 36,3 millions de dollars au 31 mars 2021 (33,4 millions de dollars au 31 décembre 2020) et étaient inclus dans les placements à court terme et autres placements aux bilans consolidés.

D'autres transactions entre parties liées sont décrites aux rubriques *Portefeuille de redevances, de flux et d'autres intérêts* et *Placements en capitaux propres*.

Obligations contractuelles et engagements

Investissements dans des conventions de redevances et des ententes de flux

Au 31 mars 2021, les principaux engagements liés aux acquisitions de redevances et de flux sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Société	Projet (actif)	Versements	Événements déclencheurs
Aquila Resources Inc.	Projet Back Forty (flux aurifère)	2,5 millions \$ US	Réalisation d'un financement par capitaux propres dont les produits sont d'au moins 6,0 millions de dollars US.
		5,0 millions \$ US	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet.
		25,0 millions \$ US	Prorata des prélèvements sur une facilité de crédit de financement.
Ressources Falco Itée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	20,0 millions \$	Réception, d'une tierce partie, de toutes les approbations importantes nécessaires, des autorisations, des droits de passage et des droits de surface de la propriété.
		35,0 millions \$	Réception de tous les permis importants requis pour la construction, décision positive quant à la construction et levée d'un minimum de 100,0 millions de dollars dans un financement ne générant pas de dette.
		60,0 millions \$	Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée.
		40,0 millions \$ (optionnel)	Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion d'Osisko, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).

Ententes d'écoulement et ententes de flux

Le tableau suivant résume les principaux engagements de paiements pour l'or, l'argent et les diamants à l'égard desquels Osisko a des droits contractuels en vertu des ententes d'achat de métaux précieux et de diamants associées :

Droits	Production payable attribuable devant être achetée			Paiement en trésorerie par once/carat (\$ US)			Durée de l'entente	Date de l'entente
	Or	Argent	Diamants	Or	Argent	Diamants		
Amulsar – flux ^{(1),(7)}	4,22 %	62,5 %		400 \$	4 \$		40 ans	Novembre 2015
Amulsar – entente d'écoulement ^{(2),(7)}	81,91 %			Selon la période de cotation			Jusqu'à la livraison de 2 110 425 onces Au	Novembre 2015
Back Forty – flux ⁽³⁾	18,5 %	85 %		30 % du prix au comptant (600 \$ max)	4 \$		Durée de vie de la mine	Mars 2015 (argent) Nov. 2017 (or) Modifiée en juin 2020
Mantos Blancos – flux ⁽⁴⁾		100 %			8 % du prix comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Renard – flux			9,6 %			Le moindre entre 40 % du prix de vente ou 40 \$	40 ans	Juillet 2014 Modifiée en Octobre 2018
Sasa – flux ⁽⁵⁾		100 %			5 \$		40 ans	Novembre 2015
Gibraltar – flux ⁽⁶⁾		75 %			nul		Durée de vie de la mine	Mars 2018 Modifiée en avril 2020

- (1) Le flux est plafonné à des livraisons de 89 034 onces d'or et de 434 093 onces d'argent. Sujet à plusieurs options de rachat ou de réduction du flux : 50 % pour 34,4 millions de dollars US et 31,3 millions de dollars US respectivement aux 2^e et 3^e anniversaires de la production commerciale.
- (2) Le pourcentage de l'entente d'écoulement augmentera à 84,87 % si Lydian décide de réduire le flux aurifère comme mentionné ci-dessus. L'entente d'écoulement d'Amulsar s'applique aux ventes visant les premières 2 110 425 onces d'or affiné, dont 1 853 751 onces sont attribuables à OBL (déduction faite de toutes les onces livrées conformément à l'entente de flux d'Amulsar).
- (3) Le flux d'or sera réduit à 9,25 % après la livraison de 105 000 onces d'or.
- (4) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %.
- (5) Indexation de 3 % ou correspondant à l'indice des prix à la consommation (IPC) appliquée au prix par once après 2016.

- (6) Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco, ce qui représente 75 % de la production de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées, et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite.
- (7) En décembre 2019, Lydian, le propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. En juillet 2020, Osisko est devenu un actionnaire avec une participation dans Lydian à la suite d'une transaction d'offre d'achat sans comptant (35,6 % au 31 mars 2021).
- (8) Le flux San Antonio n'a pas été inclus puisqu'il est annulé suivant la consolidation comptable d'Osisko Développement.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

Données sur les actions en circulation

Au 11 mai 2021, 167 459 197 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Au total, 4 218 277 options d'achat d'actions et 5 480 000 bons de souscription étaient en circulation visant l'achat d'actions ordinaires. Des débentures convertibles non garanties de premier rang de 300,0 millions de dollars sont en circulation et convertibles, au gré du porteur, en actions ordinaires d'Osisko à un prix de conversion de 22,89 \$ par action ordinaire, ce qui représente un total de 13 106 160 actions ordinaires si toutes les débentures sont converties.

Événements postérieurs au 31 mars 2021

Dividende

Le 11 mai 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2021 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2021.

Acquisition de redevances et d'une entente d'écoulement

Le 15 avril 2021, la Société a acquis six redevances et une entente d'écoulement de métaux précieux auprès de deux vendeurs privés, pour une contrepartie totale en espèces de 26,0 millions de dollars US (32,6 millions de dollars). Les acquisitions ont été financées par les liquidités disponibles. Quatre redevances se situent sur des claims couvrant le projet Spring Valley et augmentent la redevance NSR actuelle de la Société sur Spring Valley de 0,5 % à entre 2,5 % et 3,0 % (échelle mobile de pourcentages de redevances tant que le prix de l'or dépasse les 700 \$ US/ononce). Osisko a accepté d'acquiescer une redevance de 1,0 % NSR sur la propriété d'exploration Moonlight située immédiatement au nord du projet Spring Valley. Osisko a également accepté d'acquiescer une redevance de 0,5 % NSR, et une entente d'écoulement d'or et d'argent de 30 % sur le projet Almaden situé dans l'ouest de l'Idaho.

Conversion de l'entente d'écoulement Parral en flux de métaux

Le 29 avril 2021, GoGold Resources Inc. (« GoGold ») et Osisko Bermuda Limited (« Osisko Bermuda »), une filiale d'Osisko, ont conclu une entente visant à convertir l'entente d'écoulement d'or et d'argent actuelle en flux aurifère et argentifère. Selon les termes du flux, Osisko Bermuda recevra, à compter du 29 avril 2021, 2,4 % de l'or et de l'argent produit à partir des empilements de résidus miniers actuellement détenus ou acquis par GoGold, en retour d'un prix de transfert de 30 % du cours de l'or et de l'argent. Osisko ne détient actuellement aucune autre entente d'écoulement en production.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement ainsi qu'un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de ressources pouvant être exploitées de façon économique et à la conversion de ces ressources minérales en réserves minérales, et à la capacité des tiers exploitants de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les valeurs mobilières de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les valeurs mobilières de la Société, un investisseur devrait soupeser soigneusement les risques décrits dans la plus récente notice annuelle d'Osisko et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et au *U.S. Securities and Exchange Commission* (« SEC ») ainsi que les risques additionnels décrits ci-dessous. Si un ou plusieurs des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez référer à la rubrique *Facteurs de risque* de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR www.sec.gov.

Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (« CPDI »), de même que du respect de la politique de divulgation de l'information adoptée par la Société. La politique de divulgation de l'information exige de tous les employés qu'ils gardent la haute direction pleinement informée de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une divulgation publique.

La Société maintient des CPDI conçus afin de s'assurer que l'information devant être divulguée dans les rapports déposés en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et du *U.S. Securities Exchange Act of 1934* (« *Exchange Act* »), tel que modifié, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et que l'information est cumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre des décisions opportunes concernant la divulgation requise.

Lors de la conception et de l'évaluation de CPDI, la Société reconnaît que les contrôles et procédures de divulgation de l'information, quels que soient leur conception ou leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints, et que la direction doit utiliser son jugement dans l'évaluation de la relation coût-bénéfice des contrôles et procédures possibles.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CPDI au cours des trois terminés le 31 mars 2021 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin que la Société puisse fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisées puissent être décelées.

Les CIIF de la Société ne peuvent empêcher ou détecter toutes les inexactitudes en raison des limitations inhérentes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois mois terminés le 31 mars 2021 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trois mois terminés le 31 mars 2021 ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent.

Les conventions comptables significatives d'Osisko sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses comptables critiques ainsi que des jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Renseignements techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par M. Guy Desharnais, lequel est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels sont présentés conformément aux IFRS.

La Société croit que ces mesures, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Bénéfice ajusté (perte ajustée) et bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base

Le « bénéfice ajusté (la perte ajustée) » est défini comme le « bénéfice net (la perte nette) » ajusté pour tenir compte de certains éléments : le « gain (la perte) de change », les « dépréciations d'actifs », incluant la dépréciation des actifs financiers et des placements dans des entreprises associées, les « gains (pertes) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation », le « gain latent (perte latente) sur placements », la « quote-part de la perte d'entreprises associées », la « charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés » ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les frais de transaction.

Le bénéfice ajusté (la perte ajustée) par action de base est obtenu en divisant le « bénéfice ajusté (la perte ajustée) » par le « nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation » pour la période.

	Trois mois terminés le 31 mars 2021		
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾	Consolidé
	\$	\$	\$
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)			
Bénéfice net (perte nette)	13 464	(3 701)	9 763
Ajustements :			
Dépréciation de droits de redevances, de flux et d'autres intérêts	2 288	-	2 288
Dépréciation de placements	2 112	-	2 112
Perte (gain) de change	29	744	773
Perte latente (gain latent) sur placements	1 389	(1 310)	79
Quote-part (du bénéfice) de la perte d'entreprises associées	(375)	407	32
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	4 532	(1 182)	3 350
Bénéfice ajusté (perte ajustée)	23 439	(5 042)	18 397
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	165 842	165 842	165 842
Bénéfice ajusté (perte nette) par action de base	0,14	(0,03)	0,11

(i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales. Représente le secteur des redevances, des flux de métaux et d'autres intérêts.

(ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales. Représente le secteur de l'exploration minière, de l'évaluation et du développement.

	Trois mois terminés le 31 mars 2020		
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾	Consolidé
	\$	\$	\$
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)</i>			
(Perte nette) bénéfice net	(12 993)	(325)	(13 318)
Ajustements :			
Dépréciation de droits de redevances, de flux et d'autres intérêts	26 300	-	26 300
Dépréciation de placements	-	-	-
Perte de change	(2 101)	-	(2 101)
Perte latente (gain latent) sur placements	755	(2 290)	(1 535)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	1 157	559	1 716
Recouvrement d'impôts sur le résultat différés	(3 340)	(175)	(3 515)
Bénéfice ajusté (perte ajustée)	9 778	(2 231)	7 547
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	155 374	155 374	155 374
Bénéfice ajusté (perte nette) par action de base	0,06	(0,01)	0,05

- (i) Redevances Aurifères Osisko ltée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales. Représente le secteur des redevances, des flux de métaux et d'autres intérêts.
- (ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales (activités minières détachées de Redevances Aurifères Osisko avant la transaction par voie de prise de contrôle inversée complétée le 25 novembre 2020 menant à la création d'Osisko Développement). Représente le secteur de l'exploration minière, de l'évaluation et du développement.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines applicables. Tous les énoncés dans ce rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, la valeur comptable des actifs, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les estimations des coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des matières premières, les perspectives et occasions d'affaires, et les perspectives sur les marchés des devises, de l'or, de l'argent, des diamants et autres matières premières, sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves minérales et les ressources minérales et les OEO sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment, sans s'y limiter, le rendement des actifs d'Osisko, toute estimation des OEO à recevoir en 2021, la réalisation des avantages anticipés découlant des placements et des transactions d'Osisko, et la capacité d'Osisko de saisir les occasions qui se présenteront dans l'avenir. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle d'Osisko, et ne garantissent pas les résultats futurs, de telle sorte que les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des matières premières auxquelles les redevances, les flux, les ententes d'écoulement et les placements détenus par Osisko se rapportent; les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires apportés par les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; l'issue défavorable d'un litige relatif à l'une des propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles ou qui sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une ou l'autre des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, des inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés, l'intégration des actifs acquis, les mesures des différents gouvernements face à l'épidémie de COVID-19 et l'efficacité de ces mesures, l'impact possible de la COVID-19 sur les affaires, les activités et la condition financière d'Osisko et l'intégration des actifs acquis. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment : l'exploitation continue des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des matières premières qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; les revenus de la Société et les actifs liés au statut PFIC; l'absence de changement défavorable concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; l'intégration des actifs acquis; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'information sur les risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de se référer à la notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR au www.sedar.com et EDGAR au www.sec.gov, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avèreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce rapport de gestion. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que

ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales

Osisko est assujéti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent présente ses réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minérales sont régies par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »). Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Les exigences de présentation aux États-Unis sont actuellement régies par le *Industry Guide 7* (le « Guide 7 ») de la SEC. Le présent rapport de gestion comprend des estimations de réserves minérales et de ressources minérales présentées conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Ces normes de présentation visent des objectifs similaires en termes d'évocation d'un niveau approprié de confiance dans les données qui sont présentées, mais s'inspirent d'approches et de définitions différentes. Par exemple, en vertu du Guide 7, la minéralisation ne peut être classée comme une « réserve », à moins qu'il ait été déterminé que la minéralisation peut être économiquement et légalement produite ou extraite au moment où la détermination des réserves est faite. Par conséquent, les définitions des « réserves minérales prouvées » et des « réserves minérales probables » en vertu des normes de l'ICM sont différentes à certains égards des normes du Guide 7. Osisko présente aussi des estimations de « ressources minérales » conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Bien que les termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » soient reconnus en vertu du Règlement 43-101, ce ne sont pas des termes définis selon le Guide 7 et de façon générale, les sociétés américaines qui doivent se conformer au Guide 7 n'ont pas la permission de présenter des estimations de ressources minérales de quelque catégorie que ce soit dans les documents déposés auprès de la SEC. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujéties aux exigences de présentation et de divulgation de la SEC conformément au Guide 7. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

(signé) Sandeep Singh

Sandeep Singh

Président et chef de la direction

11 mai 2021

Informations sur la Société

Redevances Aurifères Osisko Itée
1100 av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : 514 940-0670
Télécopieur : 514 940-0669
Courriel : info@osiskogr.com
Site web : www.osiskogr.com

Osisko Bermuda Limited
Cumberland House
1 Victoria Street
Hamilton HM11
Téléphone : 441 824-7474
Télécopieur : 441 292-6140
Michael Spencer, directeur général

Osisko Développement Corp.
1100 av. des Canadiens-de-Montréal
Suite 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : (514) 940-0685
Télécopieur : (514) 940-0687
Courriel : info@osiskodev.com
Site web : www.osiskodev.com

Administrateurs

Sean Roosen, président exécutif du conseil
Joanne Ferstman, administratrice en chef
L'Hon. John R. Baird
Françoise Bertrand
John F. Burzynski
Christopher C. Curfman
Candace MacGibbon
William Murray John
Pierre Labbé
Charles E. Page
Sandeep Singh

Dirigeants

Sean Roosen, président exécutif du conseil
Sandeep Singh, président et chef de la direction
Guy Desharnais, vice-président, évaluation de projets
Iain Farmer, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et secrétaire
corporatif
Frédéric Ruel, vice-président, finances et chef de la direction financière
Heather Taylor, vice-présidente, relations avec les investisseurs

Personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101)

Guy Desharnais, P. Géo., vice-président, évaluation de projets

Inscriptions en bourse

Bourse de Toronto

- Actions ordinaires : OR
- Bons de souscription : OR.WT (prix de levée : 36,50 \$/date d'échéance : 5 mars 2022)
- Débentures convertibles : OR.DB (prix de conversion : 22,89 \$/date d'échéance : 31 décembre 2022)

Bourse de New York

- Actions ordinaires : OR

Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>

Agents des transferts

Canada : Société de fiducie AST (Canada)
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.